

■ GESTION
**Augmenter
la rentabilité
grâce à la
génétique**

■ ACTUALITÉ

**AGA 2026: les délégués
disent oui aux échanges
de crédits**

ELEVATE® EST LE MOYEN D'ÉLEVER DES VACHES À FAIBLES ÉMISSIONS DE MÉTHANE



Chez Semex, la santé, la durabilité et la discussion mondiale sur la « carboneutralité » sont une priorité absolue, car à l'échelle mondiale, nos consommateurs et les gouvernements locaux nous demandent de réduire les émissions.

Il y a dix ans, nous avons commencé cette conversation en changeant les discussions traditionnelles sur les caractères lorsque nous avons lancé Immunity+®. Cette technologie ciblait génétiquement les vaches reproductrices ayant besoin de moins d'antibiotiques, en meilleure santé et qui puissent durer plus longtemps dans les troupeaux. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de présenter un caractère d'efficacité méthane (ME).



Le caractère d'efficacité méthane disponible pour les taureaux Holstein Semex

- Disponible depuis avril 2023
- Fiable à 70 - 80 %
- Permanent et cumulatif
- Indépendant des autres caractères
- L'indice méthane disponible pour toutes les femelles Holstein au contrôle laitier et testées par Elevate
- Dépendant de l'intensité de sélection, pourra réduire les émissions de 20 - 30 % d'ici 2050



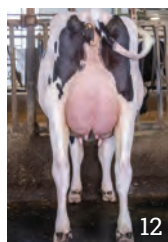
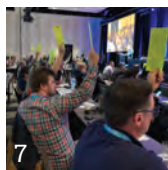
ÉDITORIAL

AGA 2026 – extrait du discours du président 4

ACTUALITÉ

AGA 2026: les délégués disent oui aux échanges de crédits

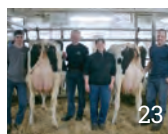
L'assemblée générale annuelle (AGA) des Producteurs de lait du Québec (PLQ) a eu lieu les 15 et 16 avril à Saint-Hyacinthe. La protection de la gestion de l'offre et l'engouement pour la protéine laitière ont été au cœur des discussions. Les délégués ont aussi adopté huit résolutions, dont une sur la création d'un mécanisme d'échange de crédits de production 7



GESTION

Protéine: augmenter la rentabilité grâce à la génétique

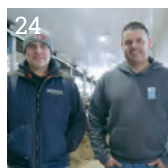
La génétique demande du temps, mais des décisions et des actions immédiates permettent d'obtenir des résultats à moyen terme 12



LACTANET

ÉLEVAGE DES VEAUX EN PAIRE OU EN GROUPE Pour des vaches plus résilientes et productives

L'élevage des veaux en paire ou en groupe ne devrait plus être vu comme un simple choix de gestion. Des recherches montrent que ce type de logement favorise l'interaction précoce entre les veaux et permet de répondre à leurs besoins de développement social, ce qui donne, ultimement, des vaches plus résilientes et productives 16



CONCOURS LAIT'XCELLENT 2025

Volets et critères de sélection	21
La Ferme du Bras décroche l'Or	22
La Ferme Morine gagne l'Argent	23
Le Bronze pour la Ferme Bilogo 2010	24
Liste des gagnants d'un certificat Très grande distinction	25

RECHERCHE

Acides gras libres: reconnus nuisibles à la qualité du lait

Quand on est aux prises avec un lait ayant une teneur élevée en acides gras libres malgré les mesures préventives, on peut envisager de le diluer dans des laits à faible teneur en acides gras libres. 30

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Bien préparer les animaux au transport et à la réforme

Le diagnostic vient de tomber : la vache Dorothée est non gestante après plusieurs inséminations. Elle a produit 30 kg de lait aujourd'hui et elle boite. Vous demandez à votre médecin vétérinaire si elle peut partir à la réforme demain matin. Voyons comment il pourra vous répondre 33

LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE LACTANET	18
STATISTIQUES	36
LA RECETTE	40
AILLEURS DANS LE MONDE	42
L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF	44

AGA 2026 – extrait du discours du président



L'éditorial du mois de juin est un extrait du discours que j'ai prononcé dans le cadre de notre assemblée générale annuelle qui s'est tenue en avril dernier.

Au début de l'année, nous avons lancé une campagne pour célébrer la passion et l'engagement des quelque 9 000 productrices et producteurs laitiers du Québec. On suivait Jeanne, une jeune fille qui grandit dans une ferme laitière, part pour la ville, puis revient prendre la relève.

Cette campagne a suscité de nombreux témoignages d'appui chez nos concitoyens. Ils ont été touchés par la dimension familiale et humaine de notre secteur. Ces valeurs humaines et de solidarité se répercutent dans nos communautés par les emplois et les investissements de nos fermes qui sont présentes dans 3 municipalités sur 5 et dans près de 9 MRC sur 10. Elles contribuent à notre sécurité alimentaire, à l'économie et à la vitalité de nos régions.

Cet attachement à nos fermes se traduit concrètement dans la façon dont nos produits sont choisis, consommés et valorisés. On en a parlé beaucoup dernièrement avec l'appétit grandissant pour les produits laitiers riches en protéines. C'est une excellente nouvelle pour la croissance de nos marchés et de nos revenus à la ferme.

Cela vient toutefois avec son lot de défis. Les avantages de la gestion de l'offre s'accompagnent de la responsabilité de répondre adéquatement aux demandes de nos consommateurs et aux besoins du marché. C'est un des piliers de notre modèle.

Notre collaboration à P5 nous a permis de modifier rapidement notre politique de paiement des composants pour favoriser la protéine. Ce travail doit se poursuivre, que ce soit pour orienter la production ou optimiser les déplacements de lait selon nos obligations. Des discussions doivent aussi avoir lieu à P10 pour le partage des marchés. Les chiffres le démontrent, le Québec a généré beaucoup de croissance qui bénéficie à l'ensemble des provinces.

Nous sommes le leader dans la production du yogourt (plus de 70 %) et des fromages canadiens (près de 50 %). Avec une hausse de la demande aussi forte que 19 % pour le yogourt grec ou 26 % pour le fromage cottage, on doit s'assurer d'avoir le lait requis pour y répondre. Notre capacité à écouter le marché, à nous ajuster rapidement et à parler d'une voix forte aux tables nationales est essentielle pour assurer la croissance durable de nos fermes et la reconnaissance du leadership du Québec.

Durant la dernière année, de nombreux appuis à notre modèle de mise en marché se sont exprimés. L'opinion publique est farouchement de notre côté dans les sondages pour protéger les producteurs et ne pas faire de concessions, même si ça implique une détérioration de la relation avec les Américains.

Cet appui clair des consommateurs doit être entendu par le gouvernement, particulièrement à l'approche de l'examen de l'ACEUM. Notre position est claire : cet examen vise à évaluer et assurer le bon fonctionnement de l'Accord et non à en renégocier les termes. Tout ajustement aux dispositions actuelles présente des risques de brèches et des coûts additionnels pour notre modèle de mise en marché, en plus d'être contraire à la lettre et l'esprit de la loi C-202. On ne peut d'ailleurs passer sous silence cette grande victoire en 2025 qui est venue inclure dans le cadre législatif l'engagement à ne pas faire de concession sur les secteurs sous gestion de l'offre.

Notre demande est conforme avec l'engagement très clair du premier ministre Carney : « la gestion de l'offre ne sera pas sur la table ». Nous le jugerons sur les résultats, mais pour nous, ça veut dire aucune ouverture du chapitre laitier de l'ACEUM et aucune concession sur les contingents tarifaires!

Notre position est plus que raisonnable. Malgré toutes les difficultés que cela posait, nous nous sommes conformés à tous les aspects de l'Accord. Nous avons maintenant besoin de stabilité. Il n'y a pas non plus de logique à concéder quoi que ce soit aux Américains alors que la balance commerciale pour les produits laitiers est à leur avantage.

Le processus d'examen de l'ACEUM progresse lentement et pourrait dépasser le délai de juillet. Il n'y a surtout pas d'urgence à s'entendre à tout prix et hâter des compromis qui ne calmeront jamais l'appétit du président américain. Nous ne devons pas baisser notre garde pour autant, car l'expérience nous a appris que les choses peuvent évoluer rapidement. Nous serons vigilants dans les prochaines étapes pour nous assurer que notre modèle demeure intact.

L'appui des provinces est aussi très déterminant dans cette bataille. Le premier ministre Legault, comme son collègue Doug Ford, a donné le ton en réitérant son appui à la gestion de l'offre. Notre nouvelle première ministre du Québec, Christine Fréchette, a aussi répété qu'elle allait maintenir la gestion de l'offre à l'intérieur d'une ligne rouge infranchissable, conformément à l'engagement du premier ministre Mark Carney.

Tous les partis politiques doivent réitérer la position actuelle du gouvernement sur la gestion de l'offre et les partis québécois doivent s'engager à défendre et protéger la mise en marché collective qui, elle, est entièrement de leur responsabilité. À l'heure actuelle, tous les partis représentés à l'Assemblée nationale appuient notre modèle. Il ne tient qu'à nous de conserver ce consensus au terme de l'élection d'octobre 2026.

Le gouvernement du Québec a présenté la Politique bioalimentaire 2025-2035 qui vise à stimuler les investissements pour rendre les entreprises agricoles compétitives, innovantes et durables. Les producteurs de lait travaillent depuis longtemps à innover et à assurer leur compétitivité; ils investissent en moyenne 650 millions \$ par année pour moderniser leurs installations et adopter de meilleures pratiques.

Les gouvernements ont la responsabilité de nous accompagner dans l'atteinte de ces orientations. Le budget 2026-2027 du gouvernement du Québec maintient le statu quo pour les fonds accordés à l'agriculture, et ce, malgré les objectifs de la Politique bioalimentaire et les besoins du secteur agricole. Les crédits budgétaires du MAPAQ demeurent en deçà de 1 %, alors que les principales puissances agricoles de la planète y accordent le double. Ça fait un bon bout que l'UPA demande que ce budget soit minimalement porté à 2 % afin d'assurer un financement stable, prévisible et suffisant des programmes structurants du secteur agricole.

En ce qui concerne l'adaptation au code de pratiques, ça fait trois ans qu'on demande au gouvernement un programme de soutien aux investissements en agriculture de 110 M\$ et l'accès au programme Investissement Croissance durable de la Financière. Cette demande va directement dans le sens de la Politique bioalimentaire et n'a surtout rien de démesuré pour un secteur qui génère près de 66 000 emplois directs, indirects et induits, 6,1 milliards \$ au produit intérieur brut et plus de 1 milliard \$ en retombées fiscales. Les producteurs ont financé déjà plusieurs fois leur demande, surtout qu'un tel programme générerait en soi des retombées additionnelles.

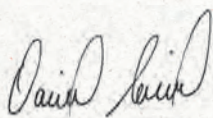
Le ministre Martel a reconnu le besoin de soutien et annoncé une subvention pour un programme d'accompagnement et d'adaptation aux normes de bien-être animal chez les bovins laitiers. Nous l'avons remercié pour cette annonce très positive. Par contre, elle ne règle en rien l'enjeu financier.

Les gouvernements successifs ont articulé certaines visions de la société quand ils ont mis en place un bon nombre de politiques et réglementations, comme le REA ou la taxe carbone. Mais les producteurs ne peuvent pas soutenir seuls cette vision qui nous rend moins compétitifs au Canada. Il faudra faire nos devoirs avant et pendant la campagne pour que le prochain gouvernement du Québec donne des moyens à cette politique.

Pour terminer, j'aimerais revenir à ce qui motive toutes nos actions : l'avenir de nos fermes. Malgré un contexte politique incertain, les signaux sont encourageants pour notre relève. Les consommateurs sont au rendez vous, la demande évolue, les attentes aussi. Pour y répondre, nous devons continuer d'innover et de répondre aux plus hauts standards, notamment en matière de bien être animal et de pratiques responsables à la ferme.

Et soyons clairs : nous ne pouvons pas faire tout cela seuls. Nos gouvernements doivent nous accompagner, nous soutenir et nous donner les moyens de réussir, que ce soit par un cadre stratégique solide, un financement adéquat de la recherche ou des politiques cohérentes avec les objectifs que l'on nous fixe.

Pour 2026, notre responsabilité est claire : continuer de promouvoir fièrement notre modèle, de le défendre sans compromis et de travailler ensemble pour assurer la durabilité et la prospérité de nos fermes. Parce que chez nous, la production laitière, c'est bien plus qu'un métier. C'est un pilier de notre agriculture, de nos régions et de notre économie. Plus que jamais, l'avenir est ici : dans nos fermes, dans nos régions et au cœur de nos communautés.



DANIEL GOBEIL
président



Ah ouais, c'est ça! Alors, c'est quoi le secret pour installer cette fameuse clôture virtuelle dont tu parlais?

Votre revue a maintenant son site web!

revue.lait.org



Découvrez-le maintenant



Revue publiée 10 fois l'an par Les Producteurs de lait du Québec (PLQ)
Tirage: 7 477 exemplaires
Date de parution: juin 2026

DIRECTRICE – PUBLICATIONS ET VENTES
Ariane Desrochers

RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ ET RÉDACTEUR EN CHEF
Yanick Grégoire

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Audrey Gendron

COLLABORATEURS
Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière, Groupes-conseils agricoles du Québec, ITA, Lactanet, Les Producteurs laitiers du Canada, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait, Op+lait, Réseau mammitte, STELA/INAF, UPA, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, Université McGill

ÉQUIPE DES VENTES
pub@laterre.ca
Tél.: 450 679-8483 ou 1 877 679-7809

DIRECTEUR DES VENTES PUBLICITAIRES
Marc Mancini, poste 7262

AGENTES À LA PUBLICITÉ
Marie-Claude Bernard, poste 7712
Marie-Josée Farrese, poste 7398

CONTENU COMMANDITÉ
Guillaume Cloutier, poste 7416

ADMINISTRATION
Mathieu Bolduc

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Tanya St-Denis Samson

CONCEPTION GRAPHIQUE
Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION
Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE
Maxyme G Delisle

PRÉIMPRESSION
La Terre de chez nous

IMPRESSION
Imprimerie FL Web

TARIFS D'ABONNEMENT
Un an: 19,55 \$; deux ans: 29,32 \$; trois ans: 39,09 \$
Tél.: 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à:
Le Producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Tél.: 438 315-9131
Téléc.: 450 679-5899
Courriel: plq@lait.qc.ca
Site Internet: www.lait.org
Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511
Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066

Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur de lait québécois* est interdite sans l'autorisation du rédacteur en chef.



Les
Producteurs
de lait
du Québec

AGA 2026: les délégués disent oui aux échanges de crédits

- L'assemblée générale annuelle (AGA) des Producteurs de lait du Québec (PLQ) a eu lieu les 15 et 16 avril à Saint-Hyacinthe. La protection de la gestion de l'offre et l'engouement pour la protéine laitière ont été au cœur des discussions. Les délégués ont aussi adopté huit résolutions, dont une sur la création d'un mécanisme d'échange de crédits de production.

Dans son allocution, le président des Producteurs de lait du Québec, Daniel Gobeil, a souligné l'arrivée de la nouvelle première ministre du Québec, Christine Fréchette. « Je tiens à féliciter Christine Fréchette et je lui souhaite bon succès. Mme Fréchette a réitéré, pendant la course à la direction, qu'elle allait maintenir la position de M. Legault selon laquelle la gestion de l'offre est placée à l'intérieur d'une ligne rouge infranchissable, conformément à l'engagement du premier ministre Carney. Elle disait d'ailleurs qu'elle serait prête à aller jusqu'à Washington pour défendre les intérêts du Québec. Nous allons compter sur elle! », a déclaré M. Gobeil.

De plus, le président des PLQ a rappelé que la nouvelle première ministre a promis, notamment, de rembourser les entreprises agricoles en matière de tarification du carbone, de renforcer la présence des aliments québécois dans



les établissements publics et d'alléger le fardeau administratif et réglementaire des productrices et producteurs. Des engagements qui vont dans le sens des demandes des producteurs de lait.

Une version abrégée, mais plus détaillée, de l'allocution du président est présentée en guise d'éditorial de la présente revue.

MISE EN MARCHÉ DU LAIT ET PERSPECTIVES DE REVENU

Florence Bouchard Santerre, directrice de la recherche économique aux PLQ, a présenté le bilan des ventes de produits laitiers dans le marché canadien pour la période qui s'étend de mars 2025 à février 2026. D'emblée, elle a parlé de la croissance de la demande en solides non gras qui provient de l'engouement des consommateurs pour les produits laitiers riches en protéines. Les yogourts, les laits fortifiés et les fromages faibles en gras et à haute teneur en protéines, comme le cottage, connaissent une popularité qui bouscule le marché.

Cette demande accrue entraîne notamment une diminution des solides non gras disponibles pour les classes d'ingrédients laitiers et une augmentation de la matière grasse qui doit être dirigée vers la transformation en beurre.

Florence Bouchard Santerre a mentionné que les stocks de beurre sont très élevés, avoisinant les 42 000 tonnes, ce qui entraîne une situation de hors quota pour la mise en commun nationale (P10). Globalement, la matière grasse commercialisée a augmenté de 2,9 % et les solides non gras, de 2,1 %.

La directrice a rappelé que la croissance de la population dans les dernières années a aussi eu un impact sur la demande en produits laitiers.

Lorsqu'on observe la consommation par personne de yogourt, fromage et beurre, on note des augmentations respectives de 5,4 %, 2 %, 6,4 % entre 2024 et 2025. Il faudra compter sur cette tendance pour soutenir la demande en 2026, car la croissance de la population est à l'arrêt.

À quoi s'attendre alors concernant la variation des besoins totaux et du quota pour les prochains mois? Florence Bouchard Santerre a mentionné que la Commission canadienne du lait prévoit

une augmentation de 1,5 % des besoins totaux et de 1,3 % du quota de P10 en 2026. Les importations de produits laitiers combleront l'écart de la croissance entre les besoins totaux et le quota.

Dans ce contexte, le défi pour les prochains mois sera d'arrimer la production de matière grasse au quota alloué pour diminuer les stocks de beurre. Il faudra aussi ajuster la composition du lait

aux besoins du marché pour répondre à la demande en protéine, qui reste très forte. Florence Bouchard Santerre a rappelé qu'à cet effet, la politique de paiement des composants a été modifiée en avril dernier. Un webinaire sur le sujet est d'ailleurs disponible pour réécoute (voir encadré, p. 10).

Concernant les perspectives de revenu pour la période d'octobre 2025 à septembre 2026, la directrice a rappelé que les deux scénarios qu'elle a présentés lors des Journées de réflexion en novembre dernier sont toujours d'actualité. Le plus pessimiste prévoit une baisse de prix de - 0,80 \$/hl et le plus optimiste, une hausse de 0,58 \$/hl. Les tendances de production et de marché sont similaires ailleurs dans le monde, ce qui entraîne une baisse des prix de la matière grasse pour la surtransformation et une augmentation des prix pour les ingrédients laitiers. Ces changements sont à surveiller et ont des impacts sur le revenu.

L'assemblée a été diffusée en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube des Producteurs de lait du Québec. Il est possible de la revoir sur ces deux plateformes.

LE COMITÉ EXÉCUTIF ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECONDUITS

À la suite de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec, le conseil d'administration a procédé à l'élection du comité exécutif pour la prochaine année. Les cinq membres sont Daniel Gobeil (Saguenay-Lac-Saint-Jean), président, Alain Brassard (Centre-du-Québec), 1^{er} vice-président, Jacques Lafortune (Lanaudière), 2^e vice-président, ainsi que Michel Robert (Abitibi-Témiscamingue) et Pascal Leduc (Outaouais-Laurentides), membres.

Outre les membres du comité exécutif, le conseil d'administration des PLQ est composé des administratrices et administrateurs suivants: Ana Maria Martin (Montréal-Ouest), Mariette Gagnon (Chaudière-Appalaches-Nord), Normand Barriault (Gaspésie-Les-Îles), Yves Lamy (Mauricie), Vincent Rainville (Montréal-Est), André St-Pierre (Bas-Saint-Laurent), David Poulin (Chaudière-Appalaches-Sud), Martin Auclair (Capitale-Nationale-Côte-Nord), Christian Kaiser (Estrie) et du membre adjoint Michel Frigon (Saguenay-Lac-Saint-Jean).

FEU VERT AU MÉCANISME D'ÉCHANGE DE CRÉDITS

Durant l'assemblée, les délégués ont adopté 8 résolutions qui sont présentées dans un cahier ensaché dans l'actuel numéro du *Producteur de lait québécois*.

La résolution sur la mise en place d'un mécanisme d'échange de crédits de production a suscité beaucoup de discussions avant d'être acceptée à majorité. Rappelons que l'instauration de ce système a pour but d'offrir plus de flexibilité aux producteurs qui ne peuvent pas produire temporairement tout leur quota ou qui veulent produire plus de lait. Les

HOMMAGE À TROIS ADMINISTRATEURS SORTANTS

L'assemblée générale annuelle a aussi été l'occasion de souligner le travail accompli par trois administrateurs ayant quitté leur poste en 2025. Le président des PLQ, Daniel Gobeil, leur a rendu hommage en mettant en lumière les moments marquants de leur implication au sein de l'organisation.

Jean-François Morin

a commencé à s'impliquer au Syndicat des producteurs de lait de la Côte-du-Sud en 2005 comme administrateur avant de prendre la présidence en 2012. À la suite du redécoupage des régions dans le cadre de l'UPA du futur, il est devenu le premier président des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Nord.



«Jean-François, c'est quelqu'un d'honnête et de très transparent, a souligné Daniel Gobeil. Ce sont des qualités qui le distinguent. Jean-François, tu sais ce qu'il pense, tu l'apprends pas par d'autres. C'est le fun travailler avec des gens comme lui.»

Le président des PLQ l'a remercié d'avoir bien voulu partager avec lui sa passion pour la génétique et la race holstein. «Cette semaine, son troupeau est le 9^e en Pro\$ au Canada et le 12^e en IPV parmi la liste de Lactanet, a-t-il révélé avant de le féliciter chaleureusement. C'est cette passion qui a amené Jean-François à être encore aujourd'hui président du CIAQ et de Semex Canada.»

«Je te remercie personnellement pour ton soutien et ta loyauté et au nom de tous les producteurs et productrices de lait du Québec pour ton implication en faveur de la mise en marché collective», a-t-il dit.

Marcel Blais a commencé son engagement syndical en 2005 et il a fait partie du conseil d'administration des PLQ de 2013 à 2025. «Il a été membre observateur de 2013 à 2020, a précisé Daniel Gobeil. Mais, inquiétez-vous pas, on savait ce qu'il pensait! Il défendait fermement les producteurs et productrices de lait de l'Estrie.»



Le président des PLQ l'a décrit comme un homme inspirant, loyal et en qui ont peut avoir confiance. «J'ai eu la chance de siéger avec toi aux Producteurs

laitiers du Canada pendant cinq ans. Le dialogue et la communication ont toujours été des éléments importants pour toi. Tu étais un modèle pour ce qui est des relations interprovinciales», lui a-t-il dit.

«Je me rappelle aussi notre année aux PLC où il y a eu l'augmentation importante du prix du lait de 8 %. On avait un mandat des Producteurs de lait du Québec et ç'a été tout un travail d'équipe. Je te remercie, tu as toujours eu à cœur qu'on obtienne un juste revenu pour le travail qu'on fait dans nos fermes», a poursuivi Daniel Gobeil.

«Ta contribution pour notre mise en marché collective et notre gestion de l'offre a été remarquable et sans faille», a-t-il conclu.

Le dernier hommage honorait **Gabriel Belzile** qui a été président des Producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent de 2015 à 2025. «C'est un hommage très spécial, car Gabriel nous a quittés le 26 mars, emporté par un cancer foudroyant», a annoncé Daniel Gobeil.



Le président des PLQ a rappelé à quel point son ancien collègue accordait de l'importance à l'engagement dans sa communauté. En plus de cumuler plus de 27 ans d'implication dans le milieu agricole, il a été maire de Saint-Clément durant trois ans et avait été élu préfet de la MRC des Basques l'automne dernier. «L'implication, c'était important pour lui, il défendait avec vigueur les producteurs de sa région. Il faisait de l'occupation du territoire un enjeu central», a dit Daniel Gobeil.

Le président des PLQ a aussi tenu à parler des qualités humaines de Gabriel. Il a expliqué avoir eu l'occasion de rencontrer le couple qui reprend la ferme de Gabriel dans le cadre d'un projet de relève non apparentée. «J'ai vu tout le mentorat qu'il leur a offert pour qu'ils réalisent leur rêve de voir grandir leurs enfants sur une ferme. En voyant la fierté de ces gens-là, ça m'a rendu très fier de Gabriel», a-t-il dit.

«Merci, Gabriel, pour tout ce que tu as donné, pour ton temps, ta passion, tes connaissances et ta bonne humeur, a terminé Daniel Gobeil avec émotions. On va s'ennuyer de toi comme administrateur, mais surtout comme humain.»



« Les producteurs ont décidé que les crédits qui ne proviennent pas d'un cas de force majeure seront offerts à une valeur fixe de 3 \$/kg de matière grasse. »

paramètres et les impacts attendus de ce système ont été présentés aux producteurs durant les tournées de secteur et les assemblées générales régionales en début d'année.

Au départ, la résolution prévoyait que tous les crédits seraient échangés au prix de 5 \$/kg de matière grasse. Il a toutefois été décidé d'amender la résolution. Les producteurs ont décidé que les crédits qui ne proviennent pas d'un cas de force majeure seront offerts à une valeur fixe de 3 \$/kg de matière grasse. Les crédits liés au quota non produit provenant des cas de force majeure seront offerts au

coût de 5 \$/kg de matière grasse, comme le prévoit le programme. Les crédits seront donc obtenus à un prix moyen variable selon la quantité de crédits de chaque type offerte chaque mois.

Le mécanisme d'échange entrera en vigueur au cours des prochaines années, à la suite notamment du processus d'approbation à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec et des travaux informatiques nécessaires à sa création. Des détails sur l'avancement du projet seront communiqués aux producteurs.

Enquête sur les coûts de production 2025

MERCI AUX ENTREPRISES PARTICIPANTES!

Deux prix de 2 000 \$ en argent ont été tirés au sort parmi les fermes qui ont participé à l'enquête du coût de production 2025.

Les gagnants sont:

- Ferme de l'Arboré inc., Sainte-Hélène, Bas-Saint-Laurent
- 3104-2229 Québec inc., Norbertville, Centre-du-Québec

Ce prix vise à remercier les producteurs et productrices qui ont participé, sur une base volontaire, à l'enquête sur les coûts de production. Félicitations!

PANEL : SITUATION COMMERCIALE ET PRIORITÉS ÉCONOMIQUES

Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec, et Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog, ont discuté de la situation commerciale actuelle et de leurs priorités économiques durant un panel animé par Geneviève Rainville, directrice générale des PLQ. Ils ont tous les deux affirmé que la gestion de l'offre favorise la vitalité des régions et qu'il est donc essentiel de la préserver dans le cadre de l'examen de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). ■

Webinaire sur la politique de paiement des composants du lait



OFFRES À 0 %¹ OU GRANDE REMISE EN ARGENT²



Venez découvrir des remises exceptionnelles sur les presses à balles rondes.

Profitez dès maintenant d'un financement à 0 %¹ ou d'importantes remises en argent² sur une sélection de presses à balles rondes Roll-Belt^{MC}. Conçue pour offrir une fiabilité à toute épreuve, saison après saison, la presse à balles rondes Roll-Belt vous permet de produire des balles plus denses à chaque passage, et ce, plus rapidement et plus efficacement. Désormais, la fiabilité légendaire de New Holland s'accompagne d'économies exceptionnelles qui vous permettront d'atteindre de nouveaux sommets en matière de rendement.

Dépêchez-vous, les offres sont valables jusqu'au 30 juin 2026.

Passez nous voir dès aujourd'hui pour en savoir plus ou consultez le site nhoffers.com.



Alma
La Pocatière
Mirabel
Saint-Agapit

Saint-Anselme
Saint-Augustin-de-Desmaures
Sainte-Marie
Saint-Vallier

1 844 486-9028

f Machinerie Avantis
machinerieavantis.ca



¹Réservé à un usage commercial. La participation du client est soumise à la qualification et à l'acceptation du crédit par CNH Industrial Capital Canada Ltd. Consultez votre concessionnaire New Holland participant pour plus de détails et les conditions d'admissibilité. Un acompte peut être requis. Cette offre est valable jusqu'au 30 juin 2026. Tous les clients ou demandeurs ne sont pas forcément admissibles à ce taux ou à ces conditions. Les conditions générales standard de CNH Industrial Capital Canada Ltd s'appliquent. Cette transaction sera inconditionnellement sans intérêt. Exemple pour le Canada : le taux d'intérêt sera de 0,00 % par année pour une durée totale de 48 mois. Sur la base de la date du contrat de vente au détail du 1er avril 2026, avec un prix de détail suggéré de 98 932,05 CAD sur une nouvelle Roll-Belt 450 Bale Slice, le client fournit un acompte de 19 786,41 CAD et finance le solde de 79 145,64 CAD à un taux d'intérêt annuel de 0,00 % pendant 48 mois. Il y aura 48 paiements mensuels égaux de 1 648,87 CAD, le montant de la dernière mensualité pouvant être légèrement différent en raison des arrondis. Le montant total à payer sera de 98 932,05 CAD, ce qui comprend les frais de financement de 0,00 CAD. Les taxes, le fret, l'installation, la livraison et les options ou accessoires supplémentaires ne sont pas inclus dans le prix de vente suggéré. Cette offre peut être modifiée ou annulée sans préavis. ²Réservé à un usage commercial. Consultez votre concessionnaire New Holland participant pour plus de détails et les conditions d'admissibilité. La remise en argent comptant est appliquée au moment de la vente. L'offre est non transférable. L'offre se termine le 30 juin 2026. Cette offre peut être modifiée ou annulée sans préavis. © 2026 CNH Industrial America LLC. Tous droits réservés. CNH Industrial Capital et New Holland sont des marques déposées aux États-Unis et dans de nombreux autres pays, détenues ou exploitées sous licence par CNH Industrial N.V., ses filiales ou ses sociétés affiliées.

Protéine: augmenter la rentabilité grâce à la génétique

- La génétique demande du temps, mais des décisions et des actions immédiates permettent d'obtenir des résultats à moyen terme.



Par **ÉRIC HÉTU**, directeur provincial des ventes, et **LUC GRAVEL**, T. P., conseiller stratégique, Ciaq

Depuis l'automne 2025, la demande pour les produits laitiers à haute teneur en protéine explose et bouscule notre chaîne de production. Ces produits sont abordables et nutritifs, ce qui leur permet d'être choisis par rapport à d'autres aliments protéinés à l'épicerie. Ce changement dans l'alimentation permet donc à l'industrie d'exploiter de plus en plus une composante du lait : la protéine. Les producteurs de lait ont là une opportunité de répondre à la demande des transformateurs et, par le fait même, à celle des consommateurs.

COMMENT ADAPTER SA PRODUCTION POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE?

La production laitière d'une vache est principalement influencée par la santé, le confort, l'alimentation et la génétique. C'est cette dernière qui crée le potentiel et qui permet aux autres éléments de s'exprimer afin de maximiser le rendement de l'animal.

GÉNÉTIQUE ET ALIMENTATION : QUI INFLUENCE QUOI?

La génétique explique 30 à 40 % de la variation des performances, notamment pour les composantes gras et protéine. L'alimentation explique 50 à 60 % de la variation, car elle permet l'expression du potentiel génétique, mais elle ne peut pas dépasser ce potentiel inné.

En effet, la génétique crée le potentiel, alors que la régie et l'alimentation lui permettent de s'exprimer. On ne peut pas « acheter » une hausse durable de la protéine à coups d'aliments.

Seule la génétique crée un potentiel permanent et transmissible de génération en génération. La génétique devient donc un levier stratégique, car elle influence directement la capacité d'une vache à produire de la protéine.

HÉRITABILITÉ : C'EST LE GRAS OU LA PROTÉINE QUI RÉPOND LE PLUS RAPIDEMENT?

Nous avons été témoins d'une augmentation marquée du gras dans les dernières années en raison d'une emphase génétique sur cette composante. La bonne nouvelle est que l'hérabilité, qui se définit comme la vitesse de réponse à la sélection d'un critère, est aussi élevée et même plus pour la protéine que pour le gras dans certaines races, comme illustré dans le tableau 1.

DÉFINIR ET METTRE EN PLACE UN PLAN GÉNÉTIQUE EST ESSENTIEL

Depuis plusieurs années, les producteurs laitiers, en bons gestionnaires d'entreprise, dressent des budgets financiers, un programme alimentaire, des planifications laitières et un Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) pour la culture des champs. Nul ne penserait réussir sans une bonne planification et un suivi adéquat. Parfois oublié, parmi tous les éléments qui contribuent à différencier les meilleurs, le plan génétique permet de bien cibler l'objectif à atteindre au point de vue de l'élevage ainsi que les façons et la rapidité à laquelle on veut atteindre nos buts. Tout comme dans les autres domaines de la production, des conseillers en génétique qualifiés et équipés d'outils à la fine pointe sont disponibles pour accompagner les producteurs dans l'élaboration et la réalisation de plans génétiques spécifiques pour leurs troupeaux.

POUR COMMENCER, ON DOIT SAVOIR D'OÙ ON PART!

Pour établir un bon plan génétique, il faut premièrement savoir :

- Quel est le potentiel génétique de votre troupeau?
- Où se situe votre troupeau laitier par rapport à la moyenne canadienne?
- Quel est le potentiel génétique en lait, en gras et surtout en protéine de la relève?

L'évaluation du potentiel permet de mieux cibler les forces et les faiblesses d'un troupeau ainsi que de sa relève. Dans l'exemple du tableau 2, le troupeau évalué se situe au-dessus de la moyenne des troupeaux canadiens de vaches laitières pour les kilogrammes de protéine

TABLEAU 1 : HÉRITABILITÉ DES CARACTÈRES DES DIFFÉRENTES RACES LAITIÈRES

CARACTÈRES DE PRODUCTION	HO	AY	JE	BS	GU	CN	MS
Rendement en lait	28	32	33	28	31	31	31
Rendement en gras	26	26	27	22	25	25	25
Rendement en protéine	26	29	29	25	28	28	28

TABLEAU 2 : POTENTIEL GÉNÉTIQUE D'UN TROUPEAU LAITIER EN KILOGRAMME

Production

Lait	Vaches	Gras	Vaches	Protéine	Vaches
637	529	49	39	34	28
Moy. population	Taures	Moy. population	Taures	Moy. population	Taures
402	792	40	62	25	42

TABLEAU 3 : INDICES GÉNÉTIQUES MOYENS D'UN GROUPE DE TAUREAUX ÉQUILIBRÉS ÉLITES

	-2	-1	0	+1	+2
PRODUCTION					
Lait	1 649	haut			
Gras	117	haut			
% Gras	0,43	haut			
Protéine	95	haut			
% Protéine	0,31	haut			

(34 vs 25) et possède naturellement un meilleur potentiel avec les taures que les vaches (42 vs 28).

DÉTERMINER SES OBJECTIFS

Deuxièmement, il faut déterminer les meilleurs objectifs propres à son troupeau. Présentement, la cible principale des entreprises laitières du Québec est d'améliorer le potentiel génétique en faveur de la protéine dans le lait. Pour y arriver, vous devez cibler un groupe restreint de mâles élités de la race dominante pour ce caractère, tout en n'oubliant pas la production totale de l'animal. Vouloir augmenter le taux de protéine dans son ratio est un bon objectif, mais il est également important de conserver un équilibre dans les indices génétiques

recherchés pour les kilogrammes de lait, de gras et de protéine, ce qui vous permettra d'être prêt pour un éventuel changement du marché. L'expérience récente nous démontre que les habitudes alimentaires des consommateurs pourraient changer au cours des prochaines années. Vous pouvez voir dans le tableau 3 la moyenne d'un groupe de taureaux présentant un fort potentiel génétique pour la protéine, de même que pour le gras et les kilogrammes de lait.

Le géniteur choisi lors d'un croisement est très important, mais il n'affecte que la moitié du potentiel génétique du veau à naître. L'autre 50 % de votre réussite proviendra du choix de la femelle. Pour sélectionner les femelles possédant le meilleur potentiel génétique en protéine, plusieurs

« Les embryons sont le raccourci génétique le plus rapide et efficace vers le gain d'un ratio le plus rentable. »

outils sont disponibles. On n'a qu'à penser à la classification et au contrôle laitier qui permettent de comparer les vaches selon leurs performances. Toutefois, pour maximiser l'avancement génétique, on ne peut ignorer l'importance du génotypage. En effet, le génotypage permet de préciser le potentiel d'un animal. Grâce à ce résultat, la fiabilité de l'indice génétique passe de 30 % à 70 %, et ce, dès l'âge de 2 mois. Cet outil indispensable, combiné à un plan bien établi, permet d'accélérer le progrès génétique de façon significative. Disponible depuis 2009 au Canada, le génotypage a permis de doubler le potentiel génétique pour les composantes de gras et de protéine des mâles. Pourtant, il n'est utilisé que par 20 % des fermes laitières. Il s'agit là d'un élément important d'un bon plan génétique, car il permet d'optimiser la sélection et le gain génétique du troupeau. L'utilisation de la semence sexée femelle des taureaux élités de la race combinée aux femelles ayant le plus haut potentiel génétique du troupeau représente la solution optimale à l'avancement génétique. Avec cette stratégie, on peut s'assurer d'avoir des femelles de nos meilleures vaches et d'accoupler les femelles à bas niveau génétique avec un taureau de boucherie afin d'obtenir un revenu très appréciable par la vente du veau. Le tableau 4 présente un exemple réel de pourcentage de progrès relatif attendu par caractère pour la prochaine génération. Plus précisément, pour le gras et la protéine, on observe un gain de 56,4 % et de 66,4 % grâce à l'utilisation d'une stratégie combinant l'utilisation de semence sexée dans les meilleurs sujets et de la semence de boucherie dans les moins bons.

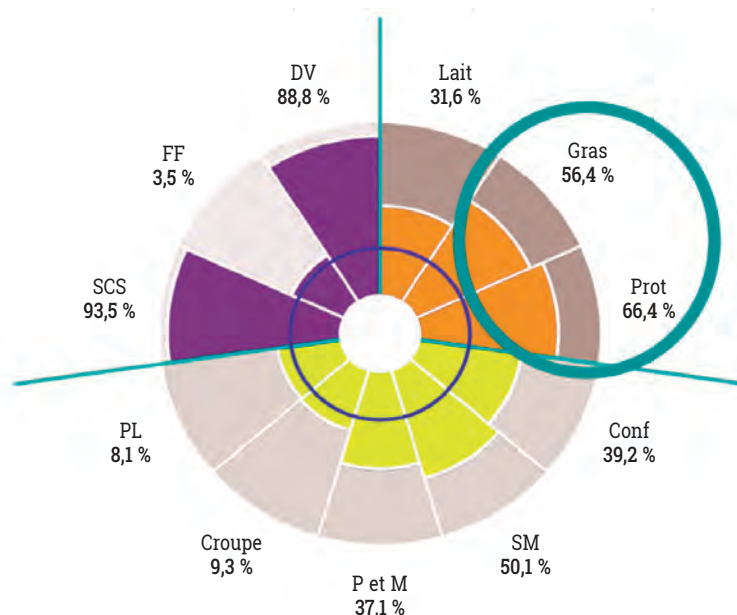
PASSER À LA VITESSE RAPIDE

Pour le producteur voulant un progrès rapide et mesurable, les embryons représentent le produit le plus puissant pour maximiser la protéine. Au lieu d'avoir une femelle par année de la meilleure vache du troupeau, la fécondation in vitro permet de quintupler ce nombre en implantant les embryons produits par cette vache dans les femelles qu'on ne souhaite pas élever. Encore une fois, le génotypage permet d'identifier plus précisément les meilleures. Une autre possibilité s'offre à vous : acheter des embryons des meilleures femelles se classant dans le 1 %

supérieur de la race en ciblant directement des embryons hauts en protéine, ce qui augmentera drastiquement le potentiel génétique du troupeau en une seule génération. Les embryons sont le raccourci génétique le plus rapide et efficace vers le gain d'un ratio le plus rentable.

Le potentiel génétique de deux troupeaux que nous accompagnons est présenté dans les tableaux 5 et 6. Le tableau 5 montre le potentiel génétique d'un troupeau ayant adopté une stratégie qui inclut de la semence sexée et le tableau 6 montre les résultats obtenus par l'utilisation d'embryons à fort potentiel génétique.

TABEAU 4 : PROGRÈS RELATIF ATTENDU PAR CARACTÈRE (%)



TABEAU 5 : POTENTIEL GÉNÉTIQUE D'UNE STRATÉGIE AVEC SEMENCE SEXÉE

Production

Lait 637	Vaches 529	Gras 49	Vaches 39	Protéine 34	Vaches 28
Moy. population 402	Taures 792	Moy. population 40	Taures 62	Moy. population 25	Taures 42

TABEAU 6 : POTENTIEL GÉNÉTIQUE STRATÉGIE EMBRYONS

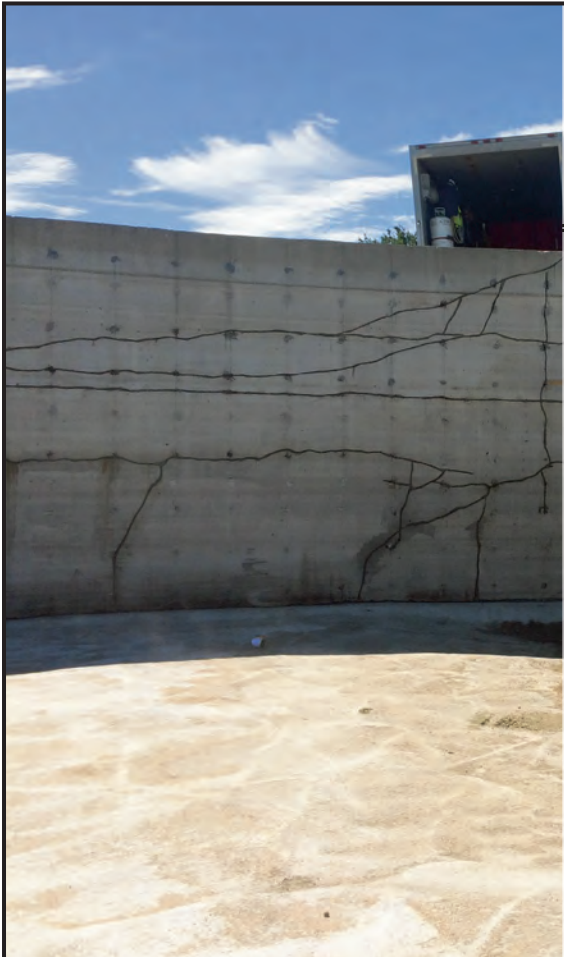
Production

Lait 1 170	Vaches 1 248	Gras 85	Vaches 70	Protéine 59	Vaches 55
Moy. population 402	Taures 1 043	Moy. population 40	Taures 110	Moy. population 25	Taures 66

Le nouveau système de paiement du lait ne récompense plus les volumes, mais la qualité du lait, particulièrement la protéine. Les producteurs qui seront favorisés sont ceux qui agissent maintenant.

Dans ce contexte, viser un ratio cible uniquement en diminuant le taux de gras générera des gains faibles et exigera souvent plus de vaches, ce qui augmente les coûts. À l'inverse, en augmentant les kilogrammes de protéine, vous obtiendrez les plus grands gains à quota égal, sans accroître le nombre d'animaux.

Le plan génétique devient donc un moyen efficace et durable d'augmenter votre revenu sans alourdir les charges financières, bien au contraire. Le plan génétique est le levier le plus rentable dans les circonstances. Le meilleur moment pour construire un troupeau optimisé en protéine, c'est maintenant. Un bon conseiller en génétique saura vous proposer les meilleures stratégies adaptées à votre troupeau. ■





Epoxy Pro Inc.

1156 rue Woodward
Sherbrooke (Québec)
J1G 3W7

Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca
Sans frais : 1 855 397-3737

Réparation de fosses à fumier et à purin partout au Québec!

35 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 35 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

227499

ÉLEVAGE DES VEAUX EN PAIRE OU EN GROUPE

Pour des vaches plus résilientes et productives

- **L'élevage des veaux en paire ou en groupe ne devrait plus être vu comme un simple choix de gestion. Des recherches montrent que ce type de logement favorise l'interaction précoce entre les veaux et permet de répondre à leurs besoins de développement social, ce qui donne, ultimement, des vaches plus résilientes et productives.**

Pour élever une génisse de haute qualité, il faut lui offrir toutes les occasions d'exprimer son potentiel génétique. Cela signifie prévenir les facteurs qui peuvent freiner son développement, comme les maladies ou le stress thermique intra-utérin, tout en répondant à ses besoins clés. Parmi ceux-ci, nommons une bonne gestion et distribution du colostrum pour soutenir son immunité et son développement intestinal, une alimentation adéquate pour favoriser une croissance

optimale et une nutrition équilibrée durant la période de transition. Ce sont des éléments essentiels pour un bon démarrage de la première lactation.

Dans des conditions plus naturelles, les veaux créent tôt des liens sociaux avec leur mère et avec d'autres nouveau-nés à mesure qu'ils s'intègrent au troupeau. Jusqu'à récemment, la plupart des études sur l'interaction hâtive entre les veaux limitaient leurs observations aux premiers mois de vie, concluant que,

comparativement aux veaux logés individuellement, les veaux élevés selon une forme de logement en groupe présentent moins de signes de stress, s'alimentent davantage et gagnent plus de poids, particulièrement autour du sevrage. Toutefois, une série récente d'études de l'Université de la Floride a bonifié ces résultats et confirme que les bénéfices d'un contact social précoce persistent pendant toute la période d'élevage et jusqu'à la première lactation.

Selon ces études, la croissance associée au contact social se maintient jusqu'à la puberté et jusqu'au premier vêlage, particulièrement chez les génisses élevées en paire, comparativement à celles élevées individuellement. Les chercheurs ont aussi observé que les génisses élevées avec cette forme de contact social présentaient de meilleurs comportements d'adaptation lorsqu'elles étaient regroupées avant le vêlage. Dans ce cas, il s'agissait de leur première exposition aux logettes, à la mangeoire et à des vaches multipares, puisque ces génisses avaient été élevées ensemble au pâturage après le sevrage.

Après le regroupement, les génisses élevées auparavant en paire passaient moins de temps couchées dans les logettes et consacraient plus de temps à explorer et à s'alimenter que celles élevées individuellement, surtout lorsque l'étable avait atteint sa capacité complète ou était en surpeuplement. Enfin, les chercheurs ont suivi ces génisses durant les 100 premiers jours de la première lactation et ont rapporté que les vaches élevées en paire ou en groupe pendant la période présevrage produisaient plus de lait que celles élevées individuellement (38,5 vs 36,6 kg de lait par jour). Ces différences étaient plus marquées chez les vaches ayant vêlé durant la saison fraîche.

Pour certains producteurs, offrir une forme de logement en groupe aux veaux est une façon de mieux utiliser la main-d'œuvre et d'autres ressources. Pour d'autres, élever les veaux par paire ou en groupe peut sembler n'être rien de plus qu'une manière de répondre aux exigences du Code de pratiques pour



le soin et la manipulation des bovins laitiers en matière de logement intérieur des veaux. Or les données présentées ici montrent que le contact social précoce va bien au delà : c'est un outil puissant pour développer les capacités cognitives et comportementales qui soutiennent l'adaptabilité et la performance tout au long de la vie des génisses laitières. Pour tirer pleinement profit du contact social précoce, les producteurs laitiers devraient travailler avec leur personnel et les différents intervenants afin de planifier et de réaliser une transition réussie. Voici quelques points clés à garder en tête :

- Maîtriser les pratiques de base en soins aux veaux avant de passer au logement en paire ou en groupe. Évaluer les indicateurs de santé et de croissance du programme actuel. S'ils ne sont pas satisfaisants, revoir et améliorer des éléments clés, comme la gestion des nouveau-nés, l'administration du colostrum, le plan d'alimentation et le protocole de sevrage.
- Identifier clairement vos préoccupations liées au logement en groupe, par exemple une augmentation des épisodes de tétage, et intégrer au plan de transition des stratégies appropriées de prévention et d'atténuation.
- S'inspirer de fermes qui ont déjà adopté avec succès le logement en groupe afin d'obtenir des astuces sur les stratégies efficaces et pour relever les défis possibles.
- Lorsque possible, commencer graduellement en mettant en paire quelques veaux à la fois et en ajustant l'approche jusqu'à établir un système adapté à votre ferme.
- User de stratégie pour la mise en paire ou en groupe. Pour obtenir les bénéfices du contact social précoce mentionnés ci-dessus, il est recommandé de mettre les veaux en paire ou en groupe au cours des trois premières semaines de vie, idéalement dès la première semaine. Maintenez la taille des groupes sous 10 veaux et assurez-vous qu'ils soient homogènes en âge et en taille.
- Fournir un minimum de 35 pi² de surface de litière et de 600 pi³ d'air par veau.
- S'assurer que le logement comprend une litière abondante, une ventilation efficace et un drainage adéquat afin de soutenir une bonne qualité d'air et le confort des veaux.

Le contact social précoce ne devrait plus être vu seulement comme un choix de gestion alternatif, mais comme une stratégie pour élever des génisses mieux outillées afin de s'adapter, grandir et performer tout au long de leur vie. En investissant dans les pratiques de base du programme d'élevage des veaux et en mettant en place une forme de logement en groupe de façon réfléchie, les producteurs laitiers peuvent bâtir un troupeau plus résilient et plus efficace, une paire ou quelques veaux à la fois. Mettez sur les personnes et les ressources autour de vous pour libérer tout le potentiel de votre programme d'élevage. ■



Groupe Maska

PARTENAIRE DE VOS PROJETS

depuis 1950

SERVICE | VENTE | LOCATION



PTO



Génératrices d'urgence de 10 KW à 1000KW

DIVISION GÉNÉRATRICES
1 800-363-0114

SERVICE DE LIVRAISON
RAPIDE

SERVICE D'URGENCE 24/7
1 800-80MASKA

550, avenue de Vaudreuil, Saint-Hyacinthe J2S 4H2 | 450-773-7471 | groupemaska.com

Les productions supérieures

Productions acceptées en **JANVIER 2026** ayant une MCR cumulative de **1 128 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1128 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Laroc Armageddon Maple (Bp) (Des Coteaux Armageddon) Ferme Claude Larocque inc., Upton	121384720	02-25	1-328	9 742	4,79	3,7	351	403	396
AYRSHIRE JUNIOR 4 ANS	Marilie Halogen Serenade Et (Tb) (Marilie Halogen-Et) Marilie Ayrshire inc., Yamachiche	120570190	03-25	4-89	14 607	4	3,2	390	382	380
CANADIENNE ADULTE 5 ANS +	Britannia Calvine Feel (Tb) (Acton Calvine Et) Ferme Britannia SENC, Saint-Valérien	120018888	01-25	5-21	14 427	3,73	3,35	444	371	431
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Ringo Elinka Alcove (Tb) (Westcoast Alcove) F. Tétrault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	121259776	12-24	1-362	17 413	4,03	3,01	438	477	410
	Guyette Larson Yda (Bp) (Cookiecutter Larson-Et) Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet	121215771	03-25	1-319	13 958	4,33	3,38	386	453	408
	Lareleve Renegade 1072 (Tb) (S-S-I Pr Renegade-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120860599	01-25	2-25	15 030	4,31	3,51	378	441	419
	Jmj Aptitude Mady (Tb) (Baldi V Aptitude) Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	121192338	09-24	2-50	14 252	4,88	3,66	358	467	408
	Marico Destination Shadow (Bp) (Blondin Destination) Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines	121162097	03-25	2-39	14 998	4,37	3,22	384	454	390
	Rainholm Alcove 8500 (B) (Westcoast Alcove) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	121128500	12-24	1-280	14 485	4,22	3,49	379	433	411
	Caribou Monteverdi Laure (B) (Progenesis Monteverdi) Ferme Caribou SENC, Terrebonne	121119521	03-25	1-319	12 908	4,45	3,41	370	450	397
	Roquet Emmental Fellowship (Tb) (Progenesis Fellowship) Ferme Roquet inc., Saint-Côme-Linière	121169504	02-25	1-342	14 047	4,46	3,59	364	438	410
	Landrynoise Alcove 8551 (Bp) (Westcoast Alcove) Ferme Landrynoise, Saint-Albert	120818551	03-25	1-308	14 185	3,48	3,37	390	385	434
	Rainholm Opry 8488 (Bp) (Peak Altaopry-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	121128488	03-25	2-26	14 803	4,09	3,36	381	421	402
	Bergeroy Randall Exana (Bp) (Westcoast Randall) Ferme Prudense inc., Saint-Alphonse-de-Granby	120636070	06-24	2-1	14 106	4,41	3,35	372	441	391
	Marico Destination Angie (Bp) (Blondin Destination) Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines	121397110	03-25	1-340	14 404	4,07	3,38	376	416	399
	Beljacar Fuel 984 (Bp) (Melarry Fuel-Et) Ferme Beljacar inc., Acton Vale	120984358	12-24	1-321	13 987	4,79	3,25	358	465	364
	Front View Alcove Lorie (Bp) (Westcoast Alcove) Ferme Verhaegen inc., Clarenceville	121201241	03-25	2-75	14 716	4,16	3,46	368	414	401
	Garonne Graziano Lunatic (Bp) (Winstar Graziano-Et) Ferme Garonne inc., Saint-Odilon	121380023	02-25	1-315	12 751	5	3,65	338	456	388
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Bergitte Randall Design (Tb) (Westcoast Randall) Ferme Bergitte, Saint-Georges-de-Beauce	120660641	02-25	2-360	21 058	3,77	2,98	467	478	439
	Vie Belle Mirotte Darwin (Bp) (Siemers Darwin-Et) Ferme Vie-Belle inc., Matane	120856452	07-24	2-256	16 470	4,12	3,55	394	435	436
	Marcon Alcove Beliaven (Tb) (Westcoast Alcove) Ferme H. Marcoux et Fils inc., Saint-Elzéar	120779140	02-25	2-333	19 381	3,3	3,08	435	390	423
	Prudense Totem Hunday (S-S-I Millington Totem-Et) Ferme Prudense inc., Saint-Alphonse-de-Granby	120992421	09-24	2-189	15 903	4,29	3,62	375	430	423
	Ste Odile Perfect Sara (Bp) (Siemers Rengd Perfect-Et) Ste-Odile Holstein, Rimouski	121045572	02-25	2-359	17 482	3,99	3,43	388	420	419
	Drahoka Luster Lea (Tb) (Cherry-Lily Zip Luster-P-Et) Ferme Drahoka inc., Kamouraska	121111685	02-25	2-290	17 199	4,45	2,94	391	473	363
	Rainholm Hailed 4782 (Bp) (Matcrest Hailed-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120734782	12-24	2-332	17 413	4,2	3,43	380	433	409
	Belfau Chief Bibi (Tb) (Stantons Chief-Et) Ferme Belfau inc., Rivière-Ouelle	120729404	03-25	2-315	15 915	4,42	3,44	361	432	391
	Caribou Tonka Suzy (Bp) (Ocd Tonka-Et) Ferme Caribou SENC, Terrebonne	110985278	03-25	2-357	16 374	3,96	3,37	375	407	399
	Rainholm Hailed 4836 (Bp) (Matcrest Hailed-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120734836	03-25	2-320	16 668	3,89	3,23	378	398	384
	Caribou Reddit Armandine (Bp) (Progenesis Reddit) Ferme Caribou SENC, Terrebonne	121119460	04-25	2-282	14 293	4,14	3,59	352	399	402
	Fabel Christine Captain (Bp) (Genosource Captain-Et) Ferme Fabel, Grand Saint-Esprit	120639452	03-25	2-271	15 039	3,84	3,42	367	386	400

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Marronniers Kayak Katie (Tb) (Progenesis Kayak)	120631022	07-24	3-177	17 887	4,2	3,51	398	447	427
	Ferme Mb Marronniers inc., Honfleur									
	Rodveil Jerwin Tamya (Bp) (Buroco Impression Jerwin)	120784656	02-25	3-28	20 306	3,07	3,19	445	371	446
	Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines									
	Front View Dawson 3580 (Bp) (Tjr Duke Dawson-Et)	120953580	02-25	3-77	19 960	3,26	3,16	429	380	426
	Ferme Verhaegen inc., Clarenceville									
	Prudense Blanche (Bp) (Ronelee Midnight Detour-Et)	121005475	03-25	3-94	15 851	5,42	3,39	341	502	363
	Ferme Prudense inc., Saint-Alphonse-de-Granby									
	Mystique Avenger Calicot (Tb) (Mystique Avenger)	120737174	01-25	3-19	16 793	4,75	3,14	366	472	362
	Ferme Mystique SENC, Mirabel									
	Rainholm Captain 4710 (B) (Genosource Captain-Et)	120734710	01-25	3-96	16 546	4,77	3,49	352	456	385
	Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Ste Odile Deltalambda Zenna (Tb) (Farnear Delta-Lambda-Et)	120812829	10-24	3-29	17 274	4,18	3,38	375	417	394
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Ste-Odile Holstein, Rimouski									
	Ste Odile Metallica Zélia (Tb) (Progenesis Metallica)	121045568	02-25	3-41	16 707	4,44	3,34	362	438	380
	Ste-Odile Holstein, Rimouski									
	Desdion Victor Cicinut (Tb) (Our-Favorite Victor-Et)	120679871	11-24	3-86	17 126	4,44	3,31	362	432	373
	Ferme Laitière Ambioie inc., Mirabel									
	Belgarde Delta Lambda Cendya (Tb) (Farnear Delta-Lambda-Et)	121049491	01-25	3-42	16 684	4,38	3,25	361	429	366
	Ferme Belgarde inc., Acton Vale									
	Dupas Adora (Tb) (Pine-Tree-I Pursuit)	120716861	03-25	3-324	17 256	5,64	3,33	353	541	373
	Ferme M.C. Beaujour enr., Rawdon									
	Vision Aptitude Nickol (Boldi V Aptitude)	120492070	08-24	3-259	18 719	4,44	2,94	405	480	364
	Ferme laitière Paré inc., Saint-Jacques-de-Leeds									
	Westcoast Zbria Yoda 10936 (Tb) (Claynook Zasberilla)	13778481	08-24	3-348	16 179	4,71	3,46	344	433	368
	Ferme Denistier/2411-3185 Québec inc., Rimouski									
	Lapalme Horizon Navb (Ex) (Westcoast Horizon)	120559796	11-24	3-359	18 449	3,9	3,34	365	382	383
	Ferme R J D Lapalme inc., Upton									
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Caribou Alcove Justine (Bp) (Westcoast Alcove)	110985089	11-24	4-135	20 638	3,55	3,16	396	377	395
	Ferme Caribou SENC, Terrebonne									
	Arcroix Bardo Claire (Tb) (Benner Bardo)	120520200	02-25	4-69	16 705	5,33	3,4	331	478	357
	Ferme Arthur Lacroix Itée, Saint-Michel-de-Bellechasse									
	Rufer Rocketfire Yellowstone (Tb) (S-S-I Josuper Rocketfire-Et)	120209841	03-25	4-50	18 847	3,57	3,28	381	371	397
	Ferme Rufer inc., Saint-Guillaume									
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Prudense Delta Katrina (Tb) (Mr Mogul Delta 1427-Et)	120416669	03-25	4-147	17 063	4,57	3,63	338	419	389
	Ferme Prudense inc., Saint-Alphonse-de-Granby									
	Kevannick Rubicon Annaly (Bp) (Edg Rubicon-Et)	111673079	09-24	4-23	17 636	3,94	3,48	362	379	390
	Ferme Annick inc., Baie-des-Sables									
	Monreal Cobalt Chanie (Tb) (Regan-Danhof T Cobalt-Et)	120264263	03-25	4-254	17 753	4,82	3,13	362	474	364
	9107-1712 Québec inc., Les Cèdres									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Franlu Hennessy Asie (B) (Progenesis Hennessy)	111588520	09-24	4-326	19 910	3,48	3,13	390	360	383
	Ferme Laterrière, Laterrière									
	Ambioie Impression Donzella (Tb) (Monument Impression-Et)	120026721	08-24	4-273	18 797	3,72	3,02	384	382	362
	Ferme laitière Ambioie inc., Mirabel									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Rodveil Atwood Tristana (Ex) (Maple-Downs-I G W Atwood)	109373243	08-24	8-270	23 093	4,85	3,06	464	608	447
	Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines									
	Ringo Butamine Toohot (Tb) (Peak Altatoohot-Et)	120009067	12-24	5-136	24 705	3,96	3,16	455	490	462
	F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias									
	Drahoka Galahad Mibo (Tb) (Westcoast Galahad)	111232124	09-24	6-39	21 295	5,15	3,17	407	560	407
	Ferme Drahoka inc., Kamouraska									
	Mystique Rozume Anicet (Ex) (Siemers Rozume-Et)	120143191	03-25	5-130	18 605	5,65	3,56	355	547	407
	Ferme Mystique SENC, Mirabel									
	Lareleve Upright 735 (Tb) (Morningview Upright-Et)	110866366	10-24	6-276	20 187	5,03	3,49	370	498	412
	Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Marico King Doc Calypso (Ex) (Woodcrest King Doc)	111189781	08-24	5-164	20 051	3,71	3,56	402	398	449
	Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines									
	Massicotte Adorable Maky (Tb) (Stantons Adorable)	110841818	01-25	7-68	16 394	7,35	3,52	299	603	341
	Ferme Paul Massicotte et Fils inc., Champlain									
	Rainholm Milktime 9963 (Bp) (Ste Odile Milktime)	120089963	03-25	5-76	20 038	4,26	3,32	384	445	409
	Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Frohland Lautabelly Rubicon (Tb) (Edg Rubicon-Et)	110506086	12-24	7-104	19 859	5,04	3,11	358	493	359
	Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere									
JERSEY JUNIOR 2 ANS	Dubenoit Katy (Tb) (Leaninghouse Helix 22137-Et)	111652106	09-24	5-85	17 468	5,01	3,69	340	453	393
	Ferme Dubenoit, La Pocatière									
	Lareleve Spike 749 (Tb) (S-S-I Silver Spike-Et)	110866380	11-24	6-198	21 212	3,86	3,22	384	400	397
	Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Adi Mountain (Ex) (Wa-Del Abs Butler-Et)	12955855	11-24	7-6	18 734	4,96	3,56	338	454	386
	Ferme Charpentier enr., Sawyerville									
	Marronniers Maverick Maena (Bp) (Unique Maverick Et)	121418904	02-25	1-325	10 220	4,29	3,65	413	332	397
	Ferme Mb Marronniers Jersey, Honfleur									
JERSEY SENIOR 2 ANS	Lf Holeinone Rosa-P (Bp) (Victory S-S-I Miami Holeinone-)	3242621916	01-25	2-251	11 414	5,23	4,04	392	380	419
	Ferme Belflamme inc., Saint-Anselme									
JERSEY SENIOR 3 ANS	Summum Demos Beatrice (Tb) (All Lynns Demos-P Et)	120386414	11-24	3-208	13 651	4,52	3,78	429	357	426
	Ferme M et M inc., Sainte-Marie-de-Beauce									
	Top Gene Casino Cindy (Tb) (Elliotts Regency Casino-Et)	120040001	09-24	3-337	10 605	6,36	4,4	347	399	403
	Stéphane Marceau, Marie St-Cyr, Roxton Pond									



Logettes durables conçues pour plus de confort
courroie et barre de cou en vague

COMMUNIQUEZ AVEC UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS

Beaudry Équipements Laitier

Saint-Léonard-d'Aston
1.888.399.2403

St-Marc-des-Carrières
1.888.399.2403

Laurentides et Lanaudière
1.888.399.2403

Équipements Agricoles C.P.R. Itée

Saint-Anaclet & Est du Québec
418.722.6608

Amqui
418.629.4916

Marcel Morissette Inc.

Sainte-Claire et Beauce
418.883.3388

Beaudry Estrie

Coaticook
819.804.0909

Numéro sans frais : 1.800.361.2303
Courriel : info@dairylane.ca
Site web : www.dlsbarnsolutions.ca



Suivez-nous sur les
réseaux sociaux
@dairylanesystems



Concours Lait'xcellent 2025

- **Le travail accompli par les producteurs au cours de la dernière année pour obtenir un lait de qualité a été reconnu dans le cadre de l'édition 2025 du concours Lait'xcellent.**

LES GAGNANTS DU VOLET EXCELLENCE

Le volet Excellence de ce concours a pour objectif de reconnaître les fermes qui obtiennent les meilleurs résultats en qualité dans chacune des régions ainsi qu'à l'échelle du Québec.

Le nom des gagnants provinciaux de ce volet a été dévoilé le 16 avril dernier :

- **Lait'xcellent Or** : Serge Dumont, Thérèse Fournier et Claude Morin, Ferme du Bras
- **Lait'xcellent Argent** : Véronique Lévesque et Réjean Morin, Ferme Morine
- **Lait'xcellent Bronze** : Jean-François et Guillaume Gosselin, Ferme Bilogo 2010

Vous trouverez dans les pages qui suivent une présentation des gagnants de ce volet.

LE VOLET DISTINCTION

Le volet Distinction du concours Lait'xcellent a comme objectif de reconnaître toutes les fermes qui obtiennent de très bons résultats en qualité.

CERTIFICATS TRÈS GRANDE DISTINCTION

Des certificats Très grande distinction ont été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 10 000/ml, aucun résultat supérieur à 30 000/ml
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 150 000/ml, aucun résultat supérieur à 250 000/ml

Le 15 avril, durant l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec, un tirage au sort de deux bourses de 750 \$ a été effectué parmi les fermes ayant obtenu un certificat Très grande distinction. Les gagnants sont :

- Ferme Régeau et Fils, Honfleur, Chaudière-Appalaches-Nord
- Ferme paternelle Lapointe inc., Jonquière, Saguenay-Lac-Saint-Jean

La liste des fermes qui ont reçu un certificat Très grande distinction est publiée à la page 25.

CERTIFICATS GRANDE DISTINCTION

Cette année aussi, des certificats Grande distinction ont été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 25 000/ml, aucun résultat supérieur à 40 000/ml
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 200 000/ml, aucun résultat supérieur à 250 000/ml

VOLET AMÉLIORATION

Le volet Amélioration vise à reconnaître les efforts déployés par les producteurs qui ont connu une bonne amélioration de leurs résultats en qualité.

Pour obtenir un certificat dans ce volet, il faut que

- le pointage de la ferme, calculé avec la formule du volet Excellence, ait augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente
- les trois derniers résultats soient conformes en bactéries totales et cellules somatiques

CRITÈRES DE SÉLECTION 2025 POUR LES VOLETS EXCELLENCE, DISTINCTION ET AMÉLIORATION

Les fermes sélectionnées pour le concours Lait'xcellent devaient respecter les critères suivants :

- Le lait ne doit pas avoir été refusé à la ferme.
- Le lait collecté et livré doit en tout temps être exempt d'antiseptiques, d'antibiotiques et d'autres produits chimiques ou biochimiques étrangers à la nature du lait.
- Le lait collecté et livré ne doit en aucun temps être adulteré par l'eau.
- La ferme doit être certifiée par le programme proAction.
- Le producteur doit présenter un minimum de 9 résultats sur 12 analyses mensuelles en cellules somatiques et en bactéries totales.

La Ferme du Bras décroche l'Or

■ **La Ferme du Bras, de Saint-Isidore en Chaudière-Appalaches-Sud, remporte Lait'xcellent Or grâce à une moyenne de 4 250 bactéries totales et 27 250 cellules somatiques par ml.**

Serge Dumont a 30 vaches en lactation et 105 hectares de culture. Il entretient sa ferme avec beaucoup de rigueur. La propreté des stalles, de la litière et de l'équipement sont des priorités. « On travaille aussi beaucoup la génétique du troupeau et on est assez disciplinés dans notre routine. Par exemple, je fais toujours la traite aux mêmes heures », indique le producteur.



Les rénovations ont été bénéfiques pour les animaux, mais aussi pour nous. On a un meilleur environnement de travail.



Serge Dumont, Thérèse Fournier et Claude Morin sont copropriétaires de la Ferme du Bras.

Il est copropriétaire de la ferme avec sa mère Thérèse Fournier et son demi-frère Claude Morin. Thérèse est responsable de l'entretien de la laiterie, des soins aux veaux et de l'administration, tandis que Claude s'occupe du volet avicole de l'entreprise. Les deux frères gèrent les cultures ensemble. « Mes sœurs viennent aussi nous donner un coup de main de temps en temps », ajoute Serge.

En 2010, l'étable a été rénovée pour donner plus de confort aux animaux. Serge explique : « On a agrandi les stalles pour que les vaches aient plus de place durant la lactation. On a aussi fait un espace en stabulation libre pour le tarissement et le vêlage ». Le logement des génisses a également été modifié pour assurer leur bien-être. Il précise : « Les rénovations ont été bénéfiques pour les animaux, mais aussi pour nous. On a un meilleur environnement de travail. »

Serge a grandi à la ferme et a toujours voulu devenir producteur de lait. « C'est mon mode de vie, dit-il. J'aime être mon propre patron, m'occuper des animaux, travailler dehors et avec ma famille. »

C'est la première fois que le producteur remporte un Lait'xcellent! Il est bien entendu fier de voir ses efforts constants être récompensés, mais il reste tout de même surpris de gagner un prix. « Je fais de mon mieux, mais c'est un pur hasard », dit-il humblement avant que Thérèse lance le mot de la fin : « Non, il le mérite, je suis contente pour lui. » ■

Vous voulez en savoir plus sur la Ferme du Bras? Découvrez-la en vidéo!



La Ferme Morine gagne l'Argent

■ La Ferme Morine de Coaticook en Estrie remporte Lait'xcellent Argent grâce à une moyenne de 5 330 bactéries totales et de 38 080 cellules somatiques par ml.

Véronique Lévesque et Réjean Morin n'ont pas comme objectif de gagner des prix, mais les voici sur le podium de Lait'xcellent pour une sixième année consécutive. « Il faut croire qu'on a une bonne recette », lance Réjean. Cette recette, c'est une présence régulière dans l'étable, beaucoup de prévention et un entretien rigoureux du système de traite et des stalles des animaux.

Les producteurs sont très attachés à leurs vaches et ils aiment les garder longtemps dans le troupeau. « Mon bonheur, c'est de faire du lait avec de belles vaches et d'élever des sujets exceptionnels. On est producteurs, mais aussi éleveurs, c'est une fierté », explique Véronique. La Ferme Morine a d'ailleurs obtenu 17 certificats de longue production en 2025. Elle ajoute : « Quand une vache perdure dans le trou-

peau, c'est signe qu'on a pris soin d'elle et qu'on lui a donné le confort dont elle avait besoin. »

C'est aussi une grande fierté pour Véronique et Réjean de voir leurs fils Frédéric et Jérémie continuer à s'investir dans l'entreprise. « Fred travaille à temps plein avec nous depuis trois ans. Il est toujours souriant et il apprend vite, dit Véronique. Jérémie a choisi une autre carrière, mais il est toujours prêt à nous donner un coup de main pour les différents travaux de la ferme. »

Ils se retrouvent presque chaque soir à l'étable pour le train, un moment qu'ils partagent dans la bonne humeur et avec une belle complicité. « La traite, c'est surtout moi qui m'en charge, précise Réjean. Frédéric s'occupe de l'ensilage, donne le foin sec après la traite et fait l'écurage. » De son côté, Véronique veille à la santé du troupeau et prend soin des veaux. C'est elle la spécialiste des interventions délicates, comme les soins intraveineux.

C'est donc en famille qu'ils accueillent ce nouveau prix Lait'xcellent. « C'est vraiment une fierté pour nous de réussir, les quatre ensemble, encore cette année à faire du bon lait et à gagner un Lait'xcellent », conclut Véronique. ■



Jérémie, Réjean, Véronique et Frédéric.

Vous voulez en savoir plus sur la Ferme Morine? Découvrez-la en vidéo!



Le Bronze pour la Ferme Bilogo 2010

■ **La Ferme Bilogo 2010 de Saint-Léon-de-Standon, en Chaudière-Appalaches-Nord, remporte Lait'xcellent Bronze grâce à une moyenne de 9 080 bactéries totales et 33 080 cellules somatiques par ml.**

Jean-François Gosselin a d'excellents résultats de qualité de lait depuis plusieurs années. Il collectionne les certificats Très grande distinction et monte souvent sur le podium régional du concours. À l'échelle du Québec, Jean-François a même remporté Lait'xcellent Or en 2014. « Je suis assez perfectionniste, dit-il en riant, je passe beaucoup de temps dans l'étable à m'occuper des

animaux et à faire de l'entretien. Je veux que ce soit le plus propre possible. »

Par contre, cette année, le producteur ne s'attendait pas à gagner un prix. « C'est une surprise, parce qu'on est en pleine transition vers la traite robotisée », explique-t-il. Jean-François a choisi de construire une nouvelle étable et de passer à la stabulation libre, principalement pour alléger sa tâche et faciliter

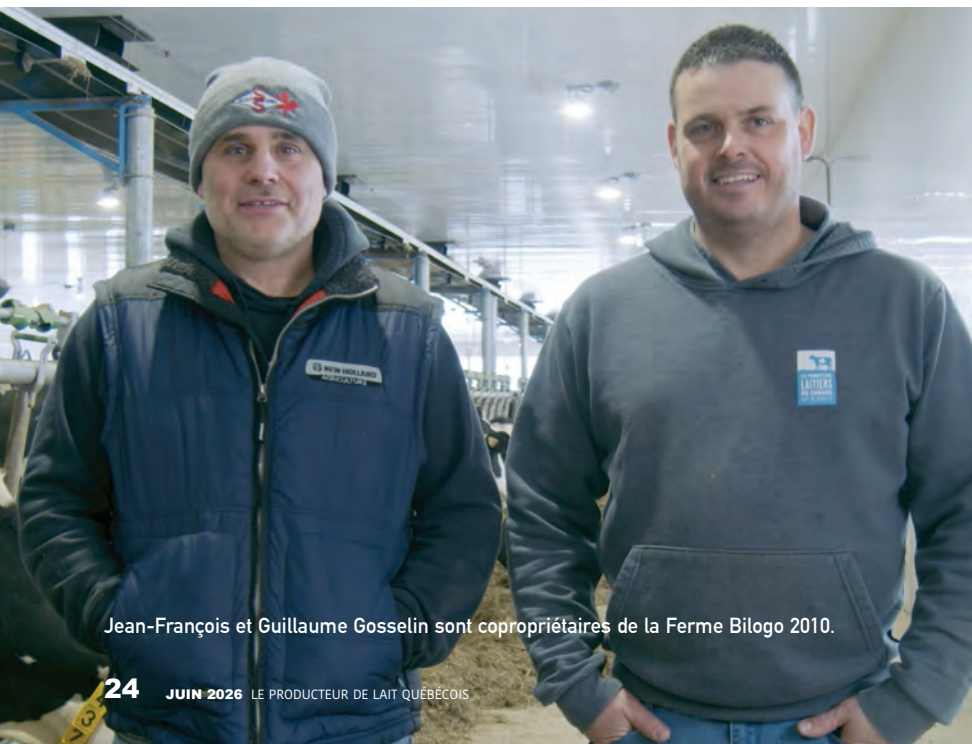
son travail. « Les vaches, dit-il, ont commencé à aller au robot en avril 2025. Les premières semaines ont été exigeantes, ça demande beaucoup d'adaptation, mais aujourd'hui, je suis content. »

Les travaux vont se poursuivre dans l'entreprise. « Cet automne ou l'année prochaine, je veux réaménager l'ancienne étable pour les vaches taries, les taures et les veaux, indique Jean-François. Je veux que la relève soit en stabulation libre aussi. Quand les vaches vont arriver dans l'étable, elles vont être habituées d'être louses, elles vont juste avoir à apprendre à aller au robot. »

Jean-François est copropriétaire de l'entreprise avec son frère Guillaume. Ce dernier donne un coup de main à l'étable, mais il s'occupe avant tout des travaux aux champs et de l'érablière de 7 000 entailles situées tout près de la ferme.

Jean-François adore son métier, et c'était une évidence pour lui qu'il allait un jour prendre la relève de l'entreprise familiale. Il résume : « J'ai toujours aimé travailler sur la ferme avec mes parents et mon grand-père. À 15 ans, quand tout le monde s'achetait une auto, moi je me suis acheté une vache. »

Jean-François aime travailler avec les animaux, faire les foin, avoir une grande diversité de tâches à effectuer au quotidien pour assurer la bonne gestion de la ferme et tout ce qui entoure la classification de ses vaches. « Je suis fier aussi de produire un lait de qualité et de nourrir le monde. Pour moi, être producteur de lait, c'est pas un travail, c'est ma vie, j'aime tellement ça », conclut-il. ■



Jean-François et Guillaume Gosselin sont copropriétaires de la Ferme Bilogo 2010.

Vous voulez en savoir plus sur la Ferme Bilogo 2010? Découvrez-la en vidéo!



TRÈS GRANDE DISTINCTION

En 2025, ces fermes ont obtenu une moyenne de bactéries totales inférieure à 10 000/ml et aucun résultat supérieur à 30 000/ml ainsi qu'une moyenne en cellules somatiques inférieure à 150 000/ml et aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

ESTRIE

Ferme Turcotte enr.
Dudswell

Mccomb Neil
Canton de Hatley

Les Fermes Coddington inc.
Melbourne

Ferme Hivert et Fils inc.
Compton

Teebrook Farm enr.
Kingsbury

McKinnen Callum
Canton-de-Hatley

Ferme Richard Benoit & Fils inc.
Lambton

Ferme Taly SENC
Saint-Malo

Ferme Genoit Pro-Lait inc.
Saint-Ludger

Ferme Caudette (2015) inc.
Wotton

Ferme filiale St-Ludger inc.
Saint-Ludger

Ferme du Barrage inc.
Weedon

Ferme des Grands Prés inc.
Ayer's Cliff

Ferme Lison inc.
Audet

Ferme Jomar inc.
Saint-Malo

Ferme Jovigny inc.
Nantes

Crackholm inc.
Richmond

Ferme du Lac d'Argent enr.
Dudswell

Ferme Julien Lévesque et Fils inc.
Coaticook

Ferme L. Roy inc.
Coaticook

(CIARC) Centre d'Initiatives en Agriculture
Coaticook

Ferme Grilac SENC
Stratford

Ferme Kajo SENC
Coaticook

Ferme Agri MR inc.
Lac-Drolet

Ferme Roulac Holstein inc.
Saint-Georges-de-Windsor

Société C. & G. Lussier SENC
Weedon

Ferme Comptal inc.
Compton

Ferme Ducurve inc.
Sainte-Cécile-de-Whitton

Ferme Michel Guimond inc.
Wotton

Ferme Ashby et Giroux inc.
Coaticook

Ferme Romaco inc.
Saint-Herménégilde

Ferme Dejary inc.
Coaticook

Ferme Fortuna SENC
Danville

Ferme Décel inc.
Saint-Ludger

Ferme Belvue SENC
Weedon

Ferme Perio inc.
Wotton

Ferme Son'y inc.
Windsor

Ferme Arbis inc.
Maricourt

Ferme Kaeslin & Fils
Sainte-Edwidge-de-Clifton

Chouinard Jean-Yves
Saint-Augustin-de-Woburn

Nantel SENC
Nantes

Ferme Mylix SENC
Racine

Bermaulait inc.
Saint-François-Xavier-de-Brompton

Ferme B.S. Turin
Compton

Ferme Bourdon & Fils inc.
Compton

Ferme Chami SENC
Saint-Isidore-de-Clifton

Ferme Garay enr.
Saint-Sébastien

Ferme Ancestrale RB inc.
East Hereford

Ferme Frama inc.
Dixville

Ferme Camille inc.
Saint-Camille

Ferme Toulou SENC
Lambton

Les Fermes Riendeau 2007 inc.
Coaticook

CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

Ferme Roémax inc.
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Ferme Rocheleau inc.
Pont-Rouge

Ferme Joseph-Edmond Boudreault et Fils inc.
Saint-Irénée

Ferme Louigy inc.
Saint-Casimir

Ferme Chatel inc.
Boischatel

9502-5979 Québec inc.
Les Éboulements

Ferme Marieclaire inc.
Québec

Gestion Jean Jacobs inc.
Cap-Santé

Ferme Rivière Portneuf inc.
Pont-Rouge

Ferme Gropère inc. (La)
Sacré-Cœur

Ferme R & R Delisle SENC
Rivière-à-Pierre

Matte René
Neuville

Ferme Anse-Creuse inc.
Sacré-Cœur

LANAUDIÈRE

Ferme Dalmarke
Sainte-Marie-Salomé

Les Fermes C. Grégoire & Fils inc.
Saint-Esprit

Ferme Goulet Joseph & Fils inc.
L'Assomption

Ferme Josée et Sébastien inc.
Sainte-Marcelline-de-Kildare

Ferme J.G.M. Bouvier (2012) inc.
Saint-Ambroise-de-Kildare

Ferme Elijean inc.
Saint-Ambroise-de-Kildare

Ferme Colliny inc.
Saint-Esprit

Ferme Bourgeois SENC
Crabtree

9457-3185 Québec inc.
Saint-Jacques

MAURICIE

Ferme Pierlie SENC
Saint-Adelphe

Ferme Fran-Claud inc.
Saint-Paulin

Ferme Y. Lampron & Fils inc.
Saint-Boniface

Ferme Charles Charette et Fils inc.
Saint-Léon-le-Grand

Ferme Cossette Michel inc.
Saint-Narcisse

Ferme Le Bourgeois inc.
Saint-Maurice
Ferme Fertily inc.
Sainte-Thècle
Ferme Micko inc.
Saint-Édouard-de-Maskinongé
Danastar Holstein SENC
Saint-Léon-le-Grand
Sicard Yvon
Saint-Justin
Ferme Vertefeuille 2000 inc.
Maskinongé
Ferme Pré-Joanne (2012) inc.
Saint-Léon-le-Grand
Ferme SSK7 inc.
Saint-Maurice
Ferme L'Intruse inc.
Proulxville
Ferme des Grès SENC
Saint-Étienne-des-Grès
Ferme Jamalait inc.
Saint-Léon-le-Grand

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Ferme Okadale inc.
Oka
Ferme M.G. Proulx inc.
Saint-Placide
Les Fermes Mapleburn enr.
Brownsburg-Chatham
Ferme Prud'Homme et Fils SENC
Saint-Eustache
Ferme Gilcristall SENC
Mirabel
Ferme J.M.S. Amitié
Ferme-Neuve
James Hoare
Grenville-sur-la-Rouge
Ferme Desleduc G.M.S. SENC
Lochaber
Ferme des Collines
Brébeuf
Howard Larry
Shawville

CENTRE-DU-QUEBEC

Ferme Rayflor inc.
Bécancour
Ferme Rodridem inc.
Sainte-Sophie-d'Halifax
Laireblanc inc.
Saint-Norbert-d'Arthabaska
Ferme Fréchetlait inc.
Saint-Ferdinand
Ferme Brasfort inc.
Saint-Pierre-Baptiste
Ferme R.L. Rhéault inc.
Saint-Albert
Ferme Désyval inc.
Saint-Wenceslas
Ferme Centvin inc.
Saint-Léonard-d'Aston
Ferme Montplaisir inc.
Bécancour
Ferme Lima SENC
Sainte-Perpétue
Ferme Kuttel inc.
Bécancour

Geoffroy Dumont
(Ferme Dumont Mirel)
Plessisville
Ferme Maupasan et Filles inc.
Durham-Sud
Ferme Gourd'Or SENC
Inverness
Ferme Rochalain inc. & Ferme Malabel inc.
Saint-Albert
Ferme Belleric inc.
Sainte-Hélène-de-Chester
Ferme Selexie enr.
Ham-Nord
Ferme Arnita Holstein inc.
Saint-Félix-de-Kingsey
Ferme Walser et Fils inc.
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Ferme Gerola inc.
Saint-Germain-de-Grantham
Ferme L.M. St-Germain inc.
Sainte-Brigitte-des-Saults
Ferme Decan inc.
Tingwick

Ferme Clerval inc.
Saint-Zéphirin-de-Courval
Ferme Ombre du Clocher inc.
Sainte-Cécile-de-Lévrard
Ferme Yvalou (2012) inc.
Sainte-Hélène-de-Chester
Ferme laitière Brisson et Fils inc.
Saint-Pierre-les-Becquets
Ferme Duvalon inc.
Chesterville
Ferme Bévin inc.
Saint-Séraphine
Ferme Lague & Fils inc.
Saint-Cyrille-de-Wendover
2974-3911 Québec inc.
Sainte-Perpétue
Ferme Cordi SENC
Princeville
Ferme de la Colline SENC
Sainte-Hélène-de-Chester
Ferme Imaro 2020 inc.
Deschaillons-sur-Saint-Laurent
Ferme Achhammer 1999 inc.
Saint-Zéphirin-de-Courval
Ferme Victoria Holstein inc.
Victoriaville
Ferme Mylanve inc.
Tingwick
Ferme Francelin inc.
Saint-Albert

ABITIBI-TEMISCAMINGUE

Ferme Médosyl inc.
Laverlochère-Angliers
Ferme laitière Ste-Anne SENC
Roquemaure
9160-5006 Québec inc.
(Ferme Rose Haven)
Lorrainville
Ferme Carpentier et Fils inc.
Béarn
Ferme Soniel inc.
Nédelec

CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD

Paul-Émile Genest & Fils inc.
Saint-Antoine-de-Tilly
Ferme Karl Breu inc.
Lotbinière
Ferme Bernard Thériault inc.
L'Islet
Ferme Bou-Chard enr.
Saint-Henri
Ferme Macy inc.
Saint-Raphaël
Ferme Rougette inc.
Lévis
Ferme Rivière Ferrée inc.
Saint-Roch-des-Aulnaies
Ferme Cléanne inc.
Saint-Henri
Ferme Champagne & Frères inc.
Saint-Agathe-de-Lotbinière
Ferme OursTeam inc.
Saint-Flavien
Ferme J.B.J. Duval inc.
Saint-Roch-des-Aulnaies
Ferme M.L. Rochefort inc.
Saint-Vallier
Ferme Valviro inc.
Saint-Vallier
Ferme Laitourneau inc.
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
Ferme Delormière inc.
Honfleur
Ferme des Frères Charest SENC
Dosquet
Ferme Yvan Lessard inc.
Saint-Anselme
Ferme Belfleur 2008 inc.
Honfleur
Ferme Rolandale enr.
Saint-Flavien
Ferme Jolait inc.
Saint-Jean-Port-Joli
Ferme Audet & Frères inc.
Honfleur
Ferme Camilienne inc.
Leclercville
Ferme Élégance inc.
Saint-Gervais
9085-8879 Québec inc.
Honfleur
Ferme Réjo & Fils inc.
Honfleur
Ferme Labaronne inc.
Joly
Ferme Claude Dupont & Diane Bouchard SENC
Saint-Pamphile
Ferme Lacasse René & Fils inc.
Honfleur
Ferme Sika SENC
Saint-Charles
Ferme R. Lehoux SENC
Sainte-Agathe-de-Lotbinière
Ferme laitière Stécy inc.
Saint-Édouard
Ferme du Rocher (2016) inc.
Sainte-Louise
Ferme Laré Holstein inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Ferme Baronets SENC
Saint-Patrice-de-Beaurivage

Ferme Augure inc.
Leclercville

WillRoy Holstein inc.
Lotbinière

Les Élevages Beaubi et Fils inc.
Saint-Patrice-de-Beaurivage

Laréka Holstein inc.
Saint-Vallier

Ferme Chez Roger enr.
Saint-Paul-de-Montminy

Ferme C.L. Fortin inc.
Saint-Charles-de-Bellechasse

Ferme Janico (2002) inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Dulie inc.
Cap-Saint-Ignace

Ferme Dokyane enr.
Honfleur

Ferme Cayer inc.
Sainte-Croix

Ferme Rodalix SENC
Saint-Apollinaire

9072-5524 Québec inc.
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Jeco inc.
Saint-Michel

Ferme Beaumont Bertrand & Réal enr.
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

9426-9214 Québec inc.
Saint-Aubert

Ferme Durantaye 1830 inc.
La Durantaye

Ferme Lubil SENC
Saint-Gervais

Ferme Aminik inc.
Issoudun

Ferme Jolyvale inc.
Saint-Janvier-de-Joly

Ferme River Cross Holstein Inc.
Isle-aux-Grues

Ferme Pinilin inc.
Saint-Charles-de-Bellechasse

Ferme Karobert inc.
Saint-Anselme

Ferme Marivil inc.
Beaumont

Ferme Berthely inc.
Honfleur

Ferme Rantilaït inc.
Sainte-Claire

CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD

Ferme Lebel G. M. inc.
Sainte-Justine

Ferme 3 Chemins inc.
Saint-Bernard

Ferme Alain Drouin inc.
Frampton

Ferme SAR 2019 inc.
Saint-Éphrem-de-Beauce

Ferme Milvie enr.
Saint-Benoît-Labre

Ferme Vicain SENC
Saint-Éphrem-de-Beauce

Ferme Steline Carter inc.
Frampton

Ferme Gabcou inc.
Saint-Lambert-de-Lauzon

Ferme Bourgival inc.
Sainte-Hénédine

Ferme B. Lehoux et Fils inc.
Saint-Elzéar

400 Ferme Chabot inc.
Saint-Bernard

Chanylag inc.
Saint-Isidore

Alain Roy
Frampton

Ferme Degil inc.
Saint-Bernard

Ferme G.D.F. Côté inc.
Saint-Jean-de-Brébeuf

Ferme Gimar SENC
Saint-Jules

Ferme Ré-Ôme SENC
Sainte-Justine

Ferme Jolivue SENC
Sainte-Marguerite

Ferme Franick inc.
Saint-Isidore

Lachance Alain
Saint-Gédéon

Ferme Dulys L.Y.J. inc.
Saint-Frédéric

Ferme Vilda inc.
Saint-Côme-Linière

Bisson Yvon
Beauceville

Ferme Délia SENC
Saint-Éphrem-de-Beauce

Ferme Duhibou inc.
Saint-Lambert-de-Lauzon

9217-8342 Québec inc.
Saint-Jacques-de-Leeds

Marceau Yvon
Saint-Magloire

Ferme Rock Côté inc.
Thetford-Mines

Ferme Quecy inc.
Saint-Isidore

Ferme MartiGo inc.
Irlande

Ferme Maulie et Filles SENC
Saint-Camille-de-Lellis

Ferme Hululu inc.
Saint-Isidore

Ferme Lacolline St-Martin
Saint-Martin

Ferme Boutrin Itée
Sainte-Marguerite

Ferme Maheux inc.
Saint-Joseph-de-Beauce

Ferme Brindherbe inc.
Saint-Elzéar

Ferme Pieriane & Fils inc.
Saint-Isidore

Ferme Philippe Marcoux inc.
Sainte-Marguerite

BAS-SAINT-LAURENT

Ferme GG inc.
Rivière-Ouelle

Ferme Jolipré Holstein inc.
Saint-Moise

Ferme Hirondelle Sainte-Hélène inc.
Sainte-Hélène

Ferme M.P. Morissette inc.
Cacouna

Ferme Malcali inc.
Trois-Pistoles

Ferme J.S. Lamonde inc.
Sainte-Hélène

Ferme Rédempt inc.
La Rédemption

Paufferlou inc.
Pohénégamook

Ferme Hudon & Fils inc.
Saint-Anaclet

Ferme Pierrelac inc.
Mont-Carmel

Ferme Klosterhos inc.
Rivière-Ouelle

Ferme Saumonière enr.
La Pocatière

Ferme Johanois inc.
Saint-Jean-de-Dieu

HY - Haven Génétique inc.
Sainte-Hélène

Ferme Mon Rocher (2010) inc.
Saint-Éloi

9263-9855 Québec inc.
(Ferme Joli Site)

Saint-Gabriel-de-Rimouski

Ferme Sirois et Fils (1993) inc.
Val-Brillant

Ferme Georges Beaulieu inc.
Sainte-Luce

Ferme Pocatoise Itée
La Pocatière

Ferme Denijos inc.
Saint-Cyprien

Ferme Chatana inc.
Les Hauteurs

Ferme Jerrey inc.
Val-Brillant

Ferme R.C. Truchon et Fils inc.
Matane

Turcotte Simon
Sayabec

Roy Réal
Saint-Épiphanie

Ferme Beranne inc.
Sainte-Flavie

Ferme Garona inc.
Rivière-Ouelle

9045-0495 Québec inc.
Saint-Clément

Ferme de la Plaine Holstein inc.
L'Isle-Verte

Ferme des Crans (1997) inc.
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Ferme Yvon Lévesque & Fils SENC
Saint-Gabriel-de-Rimouski

Ferme Claudie 2006 inc.
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Ferme Jym inc.
Kamouraska

Ferme Édital inc.
Saint-Pascal

Ferme Becque inc.
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

Ferme Vindigo inc.
Saint-Simon-de-Rimouski

Ferme Tremaro inc.
La Pocatière

Ferme Léonard Gagné et Fils inc.
Sainte-Luce

Ferme Falika inc.
Mont-Carmel

Ferme Petri inc.
Saint-André

Ferme des Plaines
Sainte-Flavie

Ferme Hudon inc.
La Pocatière

Ferme Drahoka inc.
Kamouraska

Ferme Guimond et Fils inc.
Rimouski

Ferme Olival inc.
Saint-Damase

Ferme Jendro inc.
Rimouski

Ferme Bruloise SENC
Saint-Bruno-de-Kamouraska

Ferme Coulombe et Frères inc.
Amqui

Ferme Alain Pelletier inc.
La Pocatière

2525-1158 Québec inc.
Saint-Arsène

Ferme du Let inc.
Saint-Pascal

Ferme Martin Paul inc.
Price

Ferme Berlande inc.
Biencourt

Ferme Laupel (Myriam St-Laurent)
Saint-Joseph-de-Lepage

Ferme des Basses Terres inc.
Saint-Pascal

Ferme Patro & Fils 2010 inc.
Saint-Jean-de-Dieu

Ferme Black Gable inc.
Grand-Métis

9111-3993 Québec inc.
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui

Ferme Plein Soleil (2010) inc.
Saint-Clément

Ferme Matalik inc.
Causapscal

Ferme du Bois Brulé inc.
Rimouski

Du Canton 2018 inc.
Saint-Éloi

Ferme Beauflavie inc.
Sainte-Flavie

Ferme Côte de Sable (2000) inc.
Saint-Arsène

Les Fermes Cotopierre inc.
Rimouski

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Ferme Paternelle Lapointe inc.
Jonquière

Ferme Louis Martel et Fils inc.
Hébertville

Ferme Munger C.J.R.D. inc.
Laterrière

Ferme Duchesne Holstein inc.
Chicoutimi

Ferme Raylyne
Saint-Gédéon

Ferme Lajer inc.
Alma

Ferme Marica enr.
Jonquière

Ferme J.M.R. Gagnon
Chicoutimi

Ferme Maric inc.
Albanel

Ferme Flober inc.
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Ferme Gilles et David Lapointe SENC
Jonquière

Ferme des Bermudes enr.
Saint-Bruno

Ferme du Clan Gagnon inc.
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Ferme Harvey et Frères inc.
Alma

Ferme Luc Lapointe inc.
Jonquière

Ferme Paulifraner SENC
Saint-Gédéon

Dufour Roberto
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Ferme Maguy Normandin inc.
Normandin

Ferme Jean Gobeil et Fils enr.
Chicoutimi

Ferme Hervé Boudreault et Fils SENC
L'Anse-Saint-Jean

Ferme des Trois Trefles inc.
Saguenay

MONTEREGIE-EST

9488-8237 Québec inc.
Saint-Marc-sur-Richelieu

Ferme Dubosson inc.
Saint-Théodore-d'Acton

Ferme Dominic et Marie Choquette enr.
Béthanie

Ferme Lait Gaudette inc.
Saint-Denis-sur-Richelieu

Ferme Schaller inc.
Saint-Ignace-de-Stanbridge

Myriam Beaudry
Saint-Valérien-de-Milton

Ferme André Fournier enr.
Saint-Hyacinthe

Ferme Jean-Réal Nichols inc.
La Présentation

Ferme Delville inc.
Saint-Liboire

Ferme Daniel Sansoucy inc.
Saint-Barnabé-Sud

Ferme Mario Joyal inc.
Yamaska

Ferme Réjean L'Heureux inc.
Saint-Alphonse

Ferme de la Carrière inc.
Upton

Ferme Scovi SENC
Saint-Alphonse

Ferme Yvan et Micheline Dubuc SENC
Sainte-Cécile-de-Milton

Ferme Belgo 2012 inc.
Acton Vale

Ferme Lijonor 2012 inc.
Acton Vale

Ferme Maskita
Saint-Hyacinthe

Ferme R J D Lapalme inc.
Upton

Ferme Forbonlait inc.
Stanbridge Station

Ferme des Hironnelles inc.
Sainte-Angele-de-Monnoir

Stéphane Marceau & Marie St-Cyr
Roxton Pond

Ferme Pierre et Diane Choquette SENC
Roxton Falls

Ferme Labrise inc.
Saint-Césaire

Ferme Maxima SENC
Marieville

Ferme Brown Heaven SENC
Verchères

Ferme Léger Parent inc.
Saint-Alphonse-de-Granby

Ferme La Rose inc.
Saint-Jude

Ferme JMV Deschamps inc.
Warden

Ferme du Parc 1875 inc.
Roxton Pond

Ferme Prudense inc.
Saint-Alphonse-de-Granby

Fermes Beaudry inc.
Granby

Ferme Janibert inc.
Ange-Gardien

Ferme A.M.I.S. Desroches SENC
Granby

Timber Holstein inc.
Sainte-Cécile-de-Milton

Ferme Gérard Rainville & Fils inc.
Saint-Hyacinthe

Ferme du Petit Bois inc.
Saint-Valérien

Ferme MRD inc.
Saint-Simon

Ferme Raymond et Potvin SENC
Granby

Ferme Richard Quintal & Fils SENC
Acton Vale

Fermes Normand Benjamin inc.
Farnham

Ferme R.S. Racine inc.
Brigham

Ferme Guentert enr.
Saint-Simon

Les Fermes R. & C. Bourgeois inc.
Saint-Bernard

Ferme Noisieux et Fils inc.
Dunham

Ferme Gilson inc.
Upton

Ferme Mercury inc.
Ange-Gardien

Ferme Bertrand Rochat inc.
Saint-Césaire

Ferme Hugo inc.
Saint-Hugues

Ferme Verdar SENC
Saint-Jean-Baptiste

Ferme Réjosica SENC
Saint-Pie-de-Bagot

Ferme Lévesque Gilles & Fils inc.
Ange-Gardien

Ferme Romili inc.
Saint-Damase

Ferme Shirmy SENC
Shefford

Société Rainville & Frères
Saint-Hyacinthe

MONTRÉGIE-OUEST

Ferme E. Fankhauser inc.
Saint-Sébastien

Fermes Meganck inc.
Godmanchester

Ferme Drogue 2005 inc.
Mont-Saint-Grégoire

S & K Rember Farms inc.
Ormstown

Soesbergen Farms inc.
Dundee

Ferme Vaudal inc.
Vaudreuil-Dorion

Ferme L'Or Blanc inc.
Sainte-Brigide

Ferme Sproule inc.
Ormstown

Ferme D.G. Bourdeau inc.
Havelock

Ferme Dupras et Bourdeau SENC
Elgin

3104-1189 Québec inc.
Hinchinbrooke

Fermes N & B Simpson inc.
N & B Simpson Farms inc.
Ormstown

Ferme Grand Roux inc.
Sherrington

Ferme Estermann inc.
Dundee

Ferme Isabelle inc.
Coteau-du-Lac

Les Entreprises Agric.
Desgroseillers ltée
Saint-Isidore

Ferme Bri-Mer inc.
Sainte-Barbe

Ferme Cèdre-Lait
Saint-Louis-de-Gonzague

Ferme D.L. Methé inc.
Henryville

Ferme Pajomau SENC
Godmanchester

9005-4867 Québec inc.
Salaberry-de-Valleyfield

Ferme Syslic enr.
Sainte-Justine-de-Newton

Ferme Mojac inc.
Sainte-Martine

Fermes Ridgewold SENC
Très-Saint-Sacrement
Bernard Bohemen
Ormstown

Ferme Vigilant (2646-7977 Québec inc.)
Coteau-du-Lac

Pilon Denis
Sainte-Martine

Ferme Chanberge SENC
Sainte-Barbe

Ferme Retoma inc.
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Ferme Forget G. J. inc.
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Les Fermes Kellcrest ltée
Très-Saint-Sacrement

Ferme Strebel et Fils inc.
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Ferme Anderson inc./
Anderson Farms inc.
Très-Saint-Sacrement

Tolhurst Farm inc.
Très-Saint-Sacrement

DM 3X+

PERFORMANCE TRAITE DE HAUT DE GAMME

Le DM3X+ est conçu pour répondre aux besoins de votre troupeau en priorisant la performance de la salle de traite. Il intègre des innovations pour améliorer la fiabilité des équipements, la rapidité d'opération et la fluidité de circulation des vaches.



LE SALON SOLO
100 VACHES TRAITES PAR
HEURE, UN SEUL OPÉRATEUR

CONFORT

CONSTRUCTION ERGONOMIQUE ET
ARRONDIÉ POUR LE CONFORT DES VACHES

ROBUSTE

CONSTRUCTION ROBUSTE EN
ACIER INOXYDABLE



APPROVED
DAIRYMASTER
DISTRIBUTOR'S



A: 335 Chem. Yamaska, Saint-Germain-
de-Grantham, QC J0C 1K0, Canada
T: 819-395-4581



A: 26 Rte 147, Coaticook,
Québec J1A 2S2, Canada
T: 819-804-8444



T: +1 (513) 942-0868 | E: usainfo@dairymaster.com | W: www.dairymaster.com



Acides gras libres: reconnus nuisibles à la qualité du lait

Par **MYRIAM LANDRY**, **RACHEL GERVAIS**,
Université Laval, et **AIDA MINGUEZ**,
Université de Montréal, Regroupement
Op+lait

- Une concentration élevée en acides gras libres dans le lait nuit à sa transformation. L'augmentation de la fréquence de traite et la supplémentation en gras saturés sont des facteurs qui risquent d'augmenter la concentration en acides gras libres du lait. Quand on est aux prises avec un lait ayant une teneur élevée en acides gras libres malgré les mesures préventives, on peut envisager de le diluer dans des laits à faible teneur en acides gras libres.

L'agent nuisible dont il est question ne provient pas d'une contamination microbiologique, mais il est coupable d'altérer le goût du lait et de diminuer ses propriétés moussantes. Au banc des accusés : l'acide gras libre. D'où vient cet indésirable? Le gras du lait est organisé en globules à l'intérieur desquels on

trouve des triglycérides, des paquets de trois acides gras. Dans le lait, il y a aussi présence de lipase, un ciseau spécifique aux gras. Lorsque la membrane d'un globule gras est brisée, la lipase peut entrer en contact avec les triglycérides et libérer un ou plusieurs acides gras (voir figure 1, page 31). Il y a toujours une petite proportion d'acides gras libres dans le lait, mais lorsque cette pro-

portion augmente, les problèmes de transformation laitière commencent. Les acides gras à courte chaîne libérés donnent au lait un goût de ranci et les triglycérides auxquels il manque un ou plusieurs acides gras nuisent au mousage du lait en délogeant les protéines à l'interface entre l'air et l'eau qui stabilisent la mousse. Plusieurs facteurs de régie à la ferme affectent la teneur en acides gras libres du lait. La génétique de la vache, les pratiques alimentaires et les pratiques de traite en sont quelques exemples (voir le tableau 1, p. 32). Dans la littérature scientifique, on parle souvent d'une valeur critique (1,2 mEq/100 g de gras) au-dessus de laquelle l'odeur et le goût du lait sont affectés. En France, une limite est imposée dans certaines régions (0,89 mEq/100 g de gras) au-delà de laquelle une pénalité est appliquée sur le paiement du lait. Voici ce que nos recherches sur les acides gras libres nous ont permis d'apprendre sur ces malfaiteurs négligés.

SUPPLÉMENTATION EN GRAS

Dans un premier essai en ferme expérimentale comparant différents types de suppléments de gras, nous n'avons pas observé de différence quant au développement d'acides gras libres dans le lait. Cependant, dans une seconde étude, l'ajout d'un supplément d'acide palmitique à la ration a augmenté la teneur en acides gras libres du lait après 24 heures d'entreposage à 4 °C. Selon la littérature scientifique, la supplémentation alimentaire en gras saturés aurait effectivement tendance à augmenter la taille des globules gras, ce qui les rendrait plus fragiles, augmentant la susceptibilité du lait au développement d'acides gras libres.

EN UN CLIN D'ŒIL

CHAMP D'APPLICATION : Qualité du lait

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Impact des pratiques à la ferme sur la teneur en acides gras libres du lait

RETOMBÉES POTENTIELLES : Amélioration de la qualité du lait en vue de sa transformation

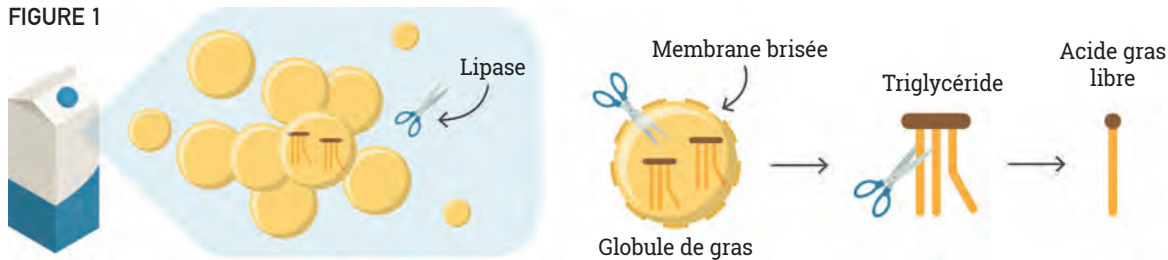
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Novalait, CRIBIQ, CRSNG, FRQNT

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Rachel Gervais, professeure titulaire, Université Laval, rachel.gervais@fsaa.ulaval.ca

FRÉQUENCE DE TRAITE

L'utilisation de robots de traite est susceptible d'augmenter la teneur en acides gras libres du lait. D'abord, le fonctionnement du

FIGURE 1



robot (pompages, tuyauterie, etc.) exerce des contraintes mécaniques sur les globules gras du lait qui risquent de se briser, ce qui permet à la lipase d'être en contact avec les acides gras pour les libérer. L'augmentation de la fréquence de traite est également liée à l'augmentation de la teneur en acides gras libres. Bien que

les mécanismes soient mal connus, on pense que l'augmentation de la production de gras lorsque le nombre de traites augmente mènerait à la formation de globules gras plus gros, et donc plus fragiles. Même résultat : un lait plus susceptible à la formation d'acides gras libres. Dans une expérience où nous avons testé l'effet

de 3 traites par jour plutôt que 2 traites, nous n'avons pas vu d'augmentation de la teneur en acides gras libres dans le lait la journée même. Cela concorde avec d'autres études montrant que la différence entre les fréquences de traite apparaît plutôt au cours de l'entreposage du lait à cause de la fragilité des globules

PRODUCTIVITÉ ET PERFORMANCE MAXIMALES

Optez pour les bons équipements pour la fenaison cette année

KUHN

ANDAINEZ DES ÉCONOMIES

JUSQU'À 2 700\$ À L'ACHAT DE CERTAINS MODÈLES

Machinerie JNG Thériault
Amqui, QC

Centre Agricole
Berthierville, QC
Coaticook, QC
Neuveville, QC
Nicolet, QC
Rimouski, QC
Saint-Bruno, QC
Saint-Maurice, QC
Wotton, QC

Les Équipements Colpron
Sainte-Martine, QC

Machineries Horticoles
d'Abitibi
Pouliaries, QC

J. René Lafond
Mirabel, QC

Claude Joyal
Lyster, QC
Napierville, QC
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC
Saint-Guillaume, QC
Stanbridge Station, QC

Service Agro-Mécanique
Saint-Clément, QC
Saint-Pascal, QC

Service Agricole de Beauce
Saint-Georges, QC
Sainte-Marie, QC

Les Équipements R. Marsan
Saint-Esprit, QC

Agritibi R.H.
Gatineau, QC

Phaneuf – Équipements
Agricoles
La Durantaye, QC
Saint-Clet, QC
Sainte-Brigide-d'Iberville, QC
Shefford, QC
Upton, QC
Victoriaville, QC

Les Entreprises R. Raymond
Kiamika, QC

Investissez dans la qualité
www.kuhn.com



Visitez notre site web pour trouver votre concessionnaire local!



231043

TABEAU 1 : FACTEURS DE RISQUE INFLUENÇANT LA CONCENTRATION EN ACIDES GRAS LIBRES DU LAIT

FACTEURS D'INFLUENCE	EFFET ATTENDU SUR LA TENEUR EN ACIDES GRAS LIBRES DU LAIT
 Génétique de l'animal	↓ ou ↑
 Stade de lactation avancé	↑
 Augmentation du nombre de traites par jour ou diminution de l'intervalle de temps entre les traites	↑
 Restriction alimentaire	↑
 Supplémentation en gras saturés	↑ ou —
 Diminution de la fréquence de changement de filtre	↑
 Absence de prérefroidissement	↑
 Contraintes mécaniques sur le lait	↑

Basé sur les travaux de Vanbergue et al. (2020), Woodhouse et al. (2025) et Landry et al. (2025).

gras. Cette augmentation pendant l'entreposage arrête après la pasteurisation, puisqu'une fois le lait chauffé, la lipase est désactivée.

MÉLANGE DE PLUSIEURS LAITS

Tous les jours, on mélange le lait de plusieurs vaches dans une même ferme,

de plusieurs fermes dans un camion-citerne et de plusieurs camions une fois à l'usine de transformation laitière. On connaît peu de choses sur la façon dont les laits interagissent lorsqu'on les mélange. Comment un lait contenant plus d'acides gras libres peut-il influencer le reste du lait qu'il rencontre? Notre

équipe a tenté d'y voir plus clair. En mélangeant le lait de 3 vaches en proportions égales, nous avons vu que le lait de réservoir est plutôt une moyenne des laits qui composent ce mélange. Il n'y aurait donc pas d'effet aggravant lorsqu'on mélange un lait plus riche en acides gras libres dans un réservoir; cela fait augmenter la moyenne du troupeau de façon prévisible mathématiquement. En plus des mesures préventives pour limiter le développement des acides gras libres, il est donc envisageable de diluer un lait problématique pour limiter les dégâts. Nous devons cependant vérifier si ces conclusions tiennent la route avec des laits qui présentent des défauts évidents, contrairement à ceux utilisés dans l'étude.

Il reste du travail à faire pour définir les valeurs critiques au-dessus desquelles le lait présente des défauts technologiques nuisant à sa transformation. Dans la filière, la collaboration entre les secteurs de production et de transformation laitière est primordiale pour identifier des solutions prometteuses dans la gestion de ce problème. ■

RÉFÉRENCES

- Landry, M., Lessard, R., Huot, F., Chouinard, P. Y. et Gervais, R. (2025). Effect of dietary palmitic acid supplementation and milking frequency: 1. Milk production and composition in early-lactation dairy cows. *Journal of Dairy Science*, 108(9), 9603-9614. <https://doi.org/10.3168/jds.2025-26595>
- Vanbergue, É., Poulet, J.-L., Peyraud, J.-L. et Hurtaud, C. (2020). Le point sur la lipolyse du lait de vache : facteurs de variation et mécanismes biochimiques. *INRAE Productions Animales*, 33(1), 41-52. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2020.33.1.3178>
- Woodhouse, H. M., Leblanc, S. J., DeVries, T. J., Hand, K. J. et Kelton, D. F. (2025). Farm factors associated with increased free fatty acids in bulk tank milk. *Journal of Dairy Science*, 108(1), 1625-1633. <https://doi.org/10.3168/jds.2024-25516>



1 888 428-9921
tolevigneault.com

Des produits durables et
un service qui fait la différence.

TÔLE 30 ans
VIGNEAULT

Revêtements métalliques de
première qualité en acier canadien

**On bâtit du solide
depuis 30 ans.**

Bien préparer les animaux au transport et à la réforme

Par **MÉLISSA BLACKBURN** et **ÉRIC MILLETTE**,
DMV, Service vétérinaire Bovinord,
MARIANNE VILLETATZ ROBICHAUD,
professeure agrégée en bien-être
des productions durables et directrice
du Groupe de recherche en santé des
bovins (GRESABO), Université de Montréal

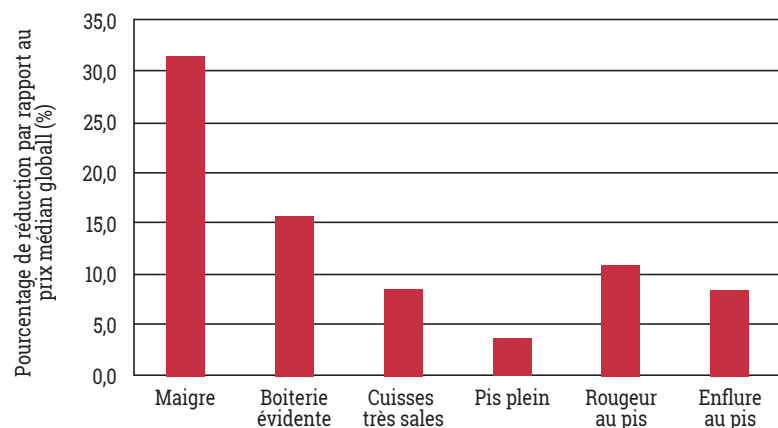
■ **Le diagnostic vient de tomber : la vache Dorothée est non gestante après plusieurs inséminations. Elle a produit 30 kg de lait aujourd'hui et elle boite. Vous demandez à votre médecin vétérinaire si elle peut partir à la réforme demain matin. Voyons comment il pourra vous répondre.**

La sortie du troupeau, que ce soit pour la vente d'un veau ou pour la réforme d'une vache, est un événement fréquent et essentiel au maintien d'un troupeau productif. La sortie est synonyme de transport, pour la majorité des animaux, vers un centre de rassemblement, comme un encan, ou même l'abattoir. Dans les fermes laitières, les veaux non désirés pour la relève et les vaches de réforme devront inévitablement être transportés dans un camion.

Avec la valeur élevée des animaux de réforme et des veaux destinés à l'abattage observée depuis quelques années, il est intéressant et rentable de vendre des sujets à cette fin. Il est important de bien préparer les animaux et de respecter certains critères pour que tout se déroule adéquatement et obtenir le meilleur prix possible.

Pour une préparation réussie, il faut d'abord réaliser l'importance du voyage effectué par les animaux après le départ de la ferme. Connaissez-vous le temps de transport d'un veau avant l'arrivée à l'encan ou vers l'abattoir de destination des vaches de réforme? Concernant les vaches, la majorité d'entre elles sont destinées à des abattoirs hors du Québec. Précisément, plus de 60 % des vaches laitières de réforme du Québec sont abattues aux États-Unis. Les dis-

FIGURE 1 : POURCENTAGE DE RÉDUCTION DU PRIX DE VENTE DES VACHES LAITIÈRES DE RÉFORME PRÉSENTANT UN ÉTAT DE CHAIR MAIGRE, UNE BOITERIE ÉVIDENTE, DES CUISSSES TRÈS SALES, UN PIS PLEIN, UNE ROUGEUR AU PIS OU UNE ENFLURE AU PIS PAR RAPPORT AU PRIX MÉDIAN GLOBAL DES VACHES VENDUES LA MÊME JOURNÉE



LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, **GUY BOISCLAIR**, **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Zoetis; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe; **JODI WALLACE**, Hôpital vétérinaire Ormstown; **KIM TREMBLAY**, Clinique vétérinaire de Saint-Georges; **MÉLISSA BLACKBURN**, Service vétérinaire Bovinord; **ÉRIC MILLETTE**, Service vétérinaire Bovinord. Pour questions ou commentaires: gilles.fecteau@umontreal.ca.

BONNES PRATIQUES DE PRÉPARATION DES VACHES DE RÉFORME

1 VISER UNE LOCOMOTION OPTIMALE

La boiterie est l'une des caractéristiques qui influencent directement le nombre d'acheteurs potentiels d'un animal. Les vaches boiteuses sont plus susceptibles de devenir non ambulatrices pendant le transport et ceux qui approvisionnent les abattoirs plus éloignés ne voudront pas courir de risque. Gardons en tête que la transaction est basée sur le principe «tel que vu». Selon des données québécoises récentes, une boiterie, même légère, peut occasionner une diminution du prix de vente de 7 % (environ 200 \$ ces jours-ci). Le prix d'un parage, effectué par vous-même, un pareur professionnel ou un médecin vétérinaire, qui permettrait de corriger ou d'éviter plusieurs boiteries, semble raisonnable par rapport au gain potentiel à la vente. On peut donc le considérer comme un bon investissement, autant pour le bien-être de l'animal que pour le succès de sa mise en marché.

2 DIMINUER LA PRODUCTION LAITIÈRE DES VACHES EN LACTATION

Les vaches laitières en lactation vendues dans les encans sont à risque d'engorgement au cours du processus de réforme. Pour les vaches destinées à l'abattage, la dernière traite est celle que vous faites à la ferme. Les vaches en forte lactation risquent de subir un engorgement important et rapide du pis, ce qui devient inconfortable, voire douloureux pour elles. De plus, si la pression de lait dépasse la capacité de rétention du sphincter, le lait s'égouttera, faisant augmenter le risque d'une mammite clinique. Les acheteurs de bovins de réforme sont de fins observateurs et ajustent le prix d'achat avec les risques associés à des caractéristiques de l'animal observé. Il existe plusieurs ressources afin de vous aider à choisir une méthode de tarissement ou de diminution de la production laitière pour les vaches de réforme. Un article paru dans cette même revue en octobre 2025 explore le sujet (voir encadré à la fin de l'article).

tances parcourues peuvent parfois être supérieures à 1 700 km. Lorsque vous pensez aux dernières vaches envoyées à la réforme, étaient-elles capables de parcourir tout ce trajet aisément?

Un projet de recherche a récemment établi un portrait de la condition de 8 500 vaches laitières de réforme transitant par les encans du Québec, ce qui représente 10 % des vaches vendues au cours de cette période. Les données démontrent qu'un bon nombre de vaches laitières de réforme vendues dans les encans présentaient au moins une caractéristique pouvant affecter à la fois leur bien-être et leur prix de vente. La figure 1 indique l'impact potentiel de certaines de ces caractéristiques sur le prix obtenu à la vente durant l'étude.

téristique pouvant affecter à la fois leur bien-être et leur prix de vente. La figure 1 indique l'impact potentiel de certaines de ces caractéristiques sur le prix obtenu à la vente durant l'étude.

NORMES MINIMALES ET RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Depuis février 2019, plusieurs changements au règlement canadien sur le transport des animaux ont été apportés. Ce règlement se veut orienté vers les résultats, ce qui veut dire que l'état des animaux pendant et après le transport

est prioritaire. Les normes établies sont des balises minimales. Par exemple, lors de températures extrêmes, les durées de transport maximales peuvent être revues à la baisse pour assurer le confort des animaux.

Les exigences sont différentes qu'il s'agisse de veaux ou de bovins adultes. Vous pouvez retrouver les principales exigences et plusieurs ressources pour vous aider sur le site de proAction. Un article publié dans cette revue a aussi présenté ces exigences (voir encadré ci-dessous).

150
VACHES / H
UN
OPÉRATEUR

Et si votre rotatif n'exigeait qu'un seul opérateur ?

Notre robot rotatif pour une seule personne traite jusqu'à 150 vaches par heure, avec pré-trempe, extraction des premiers jets et post-trempe automatisés intégrés. Il est conçu pour permettre à une seule personne de l'utiliser efficacement.

Pour bien des producteurs, c'est tout simplement logique.



WAIKATO
MILKING SYSTEMS

Accroître la valeur de l'élevage laitier de précision

866 648 6455

waikatomilking.com

232207

3 CONNAÎTRE LES OPTIONS DE MISE EN MARCHÉ POUR LES ANIMAUX FRAGILISÉS

Il est évident que toutes les vaches destinées à la réforme ne sont pas en parfaite condition. Dans les faits, certaines vaches présentent un état considéré comme fragilisé et ne devraient pas entrer dans le circuit traditionnel de commercialisation. Il est important de connaître les options alternatives de mise en marché offertes selon votre secteur. Dans certaines régions, il existe des abattoirs de proximité qui acceptent les animaux en provenance directe des fermes. Le prix obtenu pour ces animaux est en général plus bas par rapport au prix moyen rapporté par Les Producteurs de bovins du Québec, mais une vache fragilisée ne devrait pas, selon le règlement du transport, transiter par les points de rassemblement tels que les encans.

4 PLANIFIER LE MOMENT DE RÉFORME EN FONCTION DE L'INDIVIDU À RÉFORMER

Certaines vaches doivent quitter le troupeau rapidement alors que l'on prévoyait les garder encore un moment. Cependant, elles doivent représenter une minorité des vaches de réforme. Pour la majorité, elles sont mises sur la liste d'animaux à réformer des semaines, parfois même des mois, avant leur sortie physique de la ferme. Dès la décision prise, un plan de conditionnement et de préparation doit être mis en place en fonction des caractéristiques individuelles de chaque vache. Une bonne planification du moment de sortie doit tenir compte de la capacité de l'animal à franchir toutes les étapes de la mise en marché.

De plus, il faut distinguer les animaux fragilisés des animaux inaptes au transport. Il est interdit de transporter ces derniers sauf si un médecin vétérinaire certifie que l'animal doit être transféré vers un centre vétérinaire où il recevra des soins. Pour la liste détaillée de toutes les conditions de transport, vous pouvez consulter le site du gouvernement du Canada (voir encadré ci-dessous).

En plus d'être un enjeu économique, le transport des animaux suscite des préoccupations de bien-être animal et d'image. N'hésitez pas à discuter avec

votre médecin vétérinaire pour déterminer si un animal est apte au transport ou pas. Vous pourrez travailler avec lui afin d'élaborer des plans de traitement pour des vaches en particulier. Ensemble, vous pourrez également développer une stratégie globale de conditionnement des animaux de réforme dans votre élevage.

Une bonne planification est de mise. Il faut suivre l'état de chair des vaches de réforme pour éviter qu'elles ne maigrissent trop, gérer adéquatement les boiteries et s'assurer de tarir les vaches

en lactation avant la date prévue de leur sortie. La clé c'est d'optimiser santé, bien-être et valeur économique.

Et qu'arrive-t-il du cas de Dorothée mentionné en début de texte? Finalement, après discussion avec votre médecin vétérinaire, vous décidez de prendre le temps de faire un bon parage correctif à Dorothée. Vous la conservez à la ferme un peu plus longtemps pour lui permettre de se remettre sur pied et de bien la tarir. Elle sera donc plus apte à faire face au transport et vous en obtiendrez un meilleur prix. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Article sur le tarissement



Ressources de proAction sur le bien-être des animaux



Article sur les préparatifs en vue du transport des bovins



Informations sur les conditions de transport du gouvernement du Canada



Par MICHAEL JI, agroéconomiste, PLQ



La production laitière en bref

Portrait de la production – Québec¹ MARS 2026

	Mars 2026	Février 2026	Mars 2025	12 mois courants se terminant en mars 2026	12 mois précédents se terminant en mars 2025
Fermes détentrices de quota	4 064	4 072	4 177		
Fermes ayant été en situation de non reportable	624	665	810	1 460	1 953
Fermes ayant été en situation de hors quota	643	584	424	1 228	852
Volume de lait produit (en millions de litres)	306	276	307	3 602	3 568
Volume journalier (en millions de litres/jour)	9,88	9,87	9,92	9,87	9,78
Quantité de MG produite (en kg)	13 863 599	12 591 376	13 670 864	159 932 493	155 873 288
Quantité de MG produite par jour (en kg/jour)	447 213	449 692	440 996	438 171	427 050
Quantité de MG non reportable (en kg)	-189 795	-186 867	-218 574	-3 167 210	-3 955 803
Quantité de MG hors quota (en kg)	116 012	101 254	63 799	675 142	358 805
Tolérance accumulée (en jours)**	0,9	0,2	-1,7		
Ratio SNG/G**	2,0656	2,0544	2,0980	2,0939	2,1193
Teneur en MG	4,5277	4,5580	4,4470	4,4402	4,3681

COMMENT LIRE LE TABLEAU « PORTRAIT DE LA PRODUCTION »?

Les données en **VERT** représentent les données les plus récentes disponibles, c'est-à-dire le mois courant.

Les données en **BLEU** représentent les données du mois précédent.

Les données en **ROUGE** représentent les données du 12^e mois précédant le mois courant.

L'objectif de ce tableau est de donner au lecteur un outil permettant d'analyser les données du mois courant soit en les comparant aux données du mois précédent, soit en les comparant à la situation un an plus tôt. Les quantités et volumes journaliers permettent d'effectuer le comparable entre deux mois n'ayant pas un même nombre de jours au total.

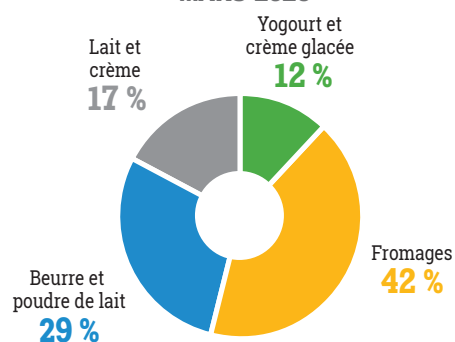
** Le 1^{er} août 2023, le ratio SNG/G maximal admissible au paiement est passé de 2,25 à 2,20. Le ratio de marché reste inchangé à 2,00.

** Le 1^{er} août 2022, la flexibilité provinciale est passée de -30 à -15 jours.

Utilisation du lait pour la fabrication de produits laitiers MARS 2026

Produits	Mars 2026	12 mois se terminant en mars 2026
Fromages	42,1	43,7
Beurre et poudre de lait	28,4	27,1
Lait et crème	17,2	17,3
Yogourt et crème glacée	12,3	11,8

Proportion des ventes Québec MARS 2026



Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : lait.org/leconomie-du-lait/statistiques/.

Prix à la ferme – Québec MARS 2026

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Composition du lait	À la composition moyenne
Prix intraquota de niveau 1 ¹	13,1558 \$/kg	10,5292 \$/kg	0,9000 \$/kg	100,33 \$/h	MG	4,5277 kg/hl
Prix intraquota de niveau 2 ²		6,8372 \$/kg	0,9000 \$/kg		Protéine	3,4064 kg/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁴				0,5000 \$/hl	LAS	5,9459 kg/hl
Prime qualité du lait CMML ⁵				0,1459 \$/hl		

Déductions

Administration du plan conjoint et fonds de défense	0,0432 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,0993 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0016 \$/kg de solides totaux
Fonds cond. mise en marché	0,3500 \$/hl
Transport	4,4419 \$/hl

¹ Prix fixé à 0,90 \$/kg pour le lactose et autres solides de niveau 1.

² Les prix des SNG de niveau 2 sont le prix mensuel de la classe 4a pour les protéines et un prix fixe de 0,90 \$/kg pour le lactose et les autres solides, pour les composants au-dessus d'un ratio de 2,00 et inférieur ou égal à un ratio de 2,2.

³ Le calcul pour un hl moyen ne peut être reproduit à partir des données du présent tableau, car il considère les quantités en niveau 1 et 2 de la province.

N. B. – Depuis le 1^{er} août 2023, la collecte du lait provenant d'un producteur non titulaire d'un certificat proAction ou dont l'accréditation est révoquée en raison d'un manquement aux volets implantés est suspendue.

Critères d'admissibilité primes qualité :	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
⁴ PLQ	20 000 et moins	200 000 et moins
⁵ CMML	15 000 et moins	150 000 et moins

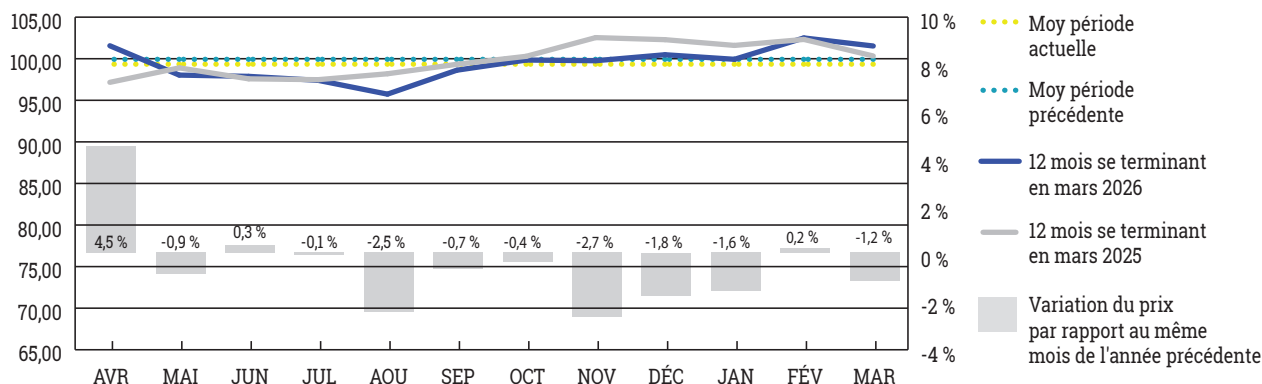
Lait biologique au Québec

Période de 12 mois se terminant en :	Nombre de producteurs ayant livré	Volume de lait (litres)	Montant de la prime bio (en \$/hl) ¹
Mars 2025	131	71 346 274	18,71 \$
Mars 2026	125	69 223 242	20,65 \$

¹ Suite de la demande d'homologation – Chapitre 11 – Prime, prix et paiement, des modifications touchant le nombre de producteurs du groupe B ont été apportées à la convention de mise en marché du lait. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023 et prévoient que le groupe B soit constitué d'au plus 15 producteurs. En conséquence, l'ensemble des producteurs identifiés au groupe C en date du 31 mars 2022 est passé au groupe B, conformément à la convention de mise en marché.

À la composition moyenne, le revenu intraquota de mars 2026 est de 100,33 \$/hl, ce qui représente une baisse de 2,17 \$/hl, comparativement à février 2026. Le recul du revenu s'explique par une diminution des ventes pour le fromage et une augmentation des ventes de matière grasse pour la surtransformation, dans le contexte d'une baisse des prix mondiaux. La variation de la composition moyenne du lait influence aussi le revenu à la baisse de 0,51 \$/hl.

Prix du lait 12 mois mobiles



Système centralisé de vente de quota (SCVQ) AVRIL 2026

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	18	417,13
Admissibles à la répartition	18	417,13
Réussies	18	417,13
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		+0,91
Offres d'achat		
Totales	2 229	28 965,28
Admissibles à la répartition	2 229	28 965,28
Réussies	2 229	418,04

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 1,13 kg de MG/jour.

Après la vente, le solde des quantités disponibles pour les priorités d'achat régionales s'établit à 0,00 kg de MG/jour pour la région Gaspésie-Les Îles et à 0,00 kg de MG/jour pour la région Abitibi-Témiscamingue.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATES DE PRIX

Ventes			Prix offerts \$/kg de MG/jour	Achats		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif		Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
1	5,00		< 24 000,00			
17	412,13	417,13	24 000,00 Prix plafond	2 229	28 965,28	28 965,28

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

Acheteurs	Nombre	kg de MG/jour	%
Programme d'aide au démarrage	0	0,00	0,0
Détention de moins de 12 kg de MG/jour	0	0,00	0,0
Remboursement de prêts de démarrage	22	2,20	0,5
Priorité régionale	0	0,00	0,0
Itération (0,12 kg de MG/jour)	2 226	267,06	63,9
Prorata (0,52 %)	2 177	148,78	35,6
1,44 % des offres ont été comblées		418,04	100,0

Vendeurs	Nombre	kg de MG/jour	%
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,00	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,00	0,0
Offres du mois courant	18	417,13	100,0
100,00 % des offres ont été comblées	18	417,13	100,0

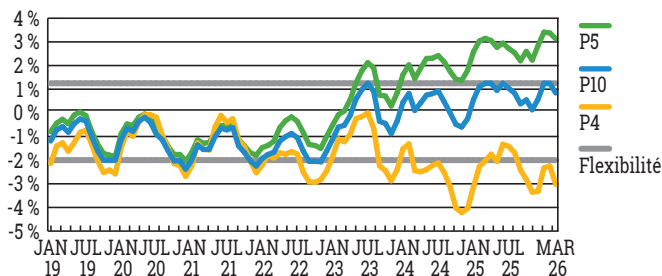
Prix des quotas dans les provinces du Canada MARS 2026

	\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000 plafond	Québec	24 000 plafond	Alberta	75 000
Île-du-Prince-Édouard	24 000 plafond	Ontario	24 000 plafond	Saskatchewan	43 225
Nouveau-Brunswick	24 000 plafond	Manitoba	52 500	Colombie-Britannique	39 500

Qualité du lait – Québec MARS 2026

	% des analyses	% du lait conforme à la norme Par strates Cumulatif		Bactéries totales/ml Québec	Cellules somatiques/ml Québec
Bactéries totales/ml			Avril 2025	25 010	171 226
15 000 et moins	57,24	61,10	Mai 2025	25 722	175 565
15 001 à 50 000	34,70	31,83	Juin 2025	25 211	182 929
50 001 à 121 000	6,32	5,48	Juillet 2025	28 497	203 650
121 001 et plus	1,74	1,59	Aout 2025	25 928	210 820
			Septembre 2025	22 810	198 154
			Octobre 2025	23 321	191 040
Cellules somatiques/ml			Novembre 2025	23 004	186 586
100 000 et moins	19,58	22,28	Décembre 2025	24 325	168 396
100 001 à 200 000	51,80	53,69	Janvier 2026	25 870	170 512
200 001 à 300 000	23,18	20,19	Février 2026	24 169	167 210
300 001 à 400 000	4,97	3,54	Mars 2026	22 686	165 778
400 001 et plus	0,47	0,30			

Suivi du quota continu à l'échelle de P10, P5 et P4



La flexibilité allouée à partir d'août 2018 est de +1,25 % en surproduction et de -2 % en sous-production. En décembre, la flexibilité en sous-production ne s'applique pas. Les pénalités relatives à la production hors quota ou à la production non reportable sont déclenchées à l'échelle de P10 seulement et appliquées à l'échelle des pools. Le graphique présente les données à compter d'août 2018, moment où la méthode de calcul actuelle a débuté. Les positions des mises en commun de juillet 2018 font référence à la méthode précédente du quota continu.

Besoins totaux et production canadienne MARS 2026

PRODUCTION (M DE KG)

432,3

BESOINS TOTAUX (M DE KG)

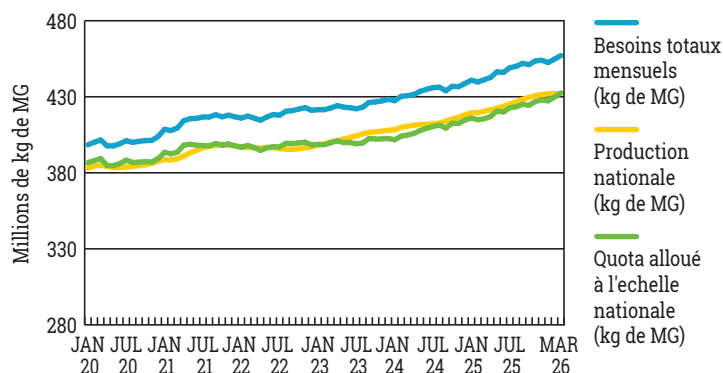
457,1

IMPORTATIONS (M DE KG)

24,7

Les besoins totaux canadiens ont augmenté de 3,6 % pour les 12 mois se terminant en mars 2026, comparativement à la même période de l'année précédente, tandis que la production nationale a augmenté de 2,8 %. La part des importations représente maintenant 5,4 % des besoins totaux canadiens.

BESOINS CANADIENS¹, QUOTA ET PRODUCTION À L'ÉCHELLE NATIONALE



¹ Depuis le 1^{er} janvier 2024, le calcul des besoins totaux a été révisé pour y ajouter l'ensemble des importations liées à l'OMC. Les chiffres pour les années précédentes ont été révisés afin de prendre en compte ce changement et de permettre la comparaison des données entre les années.

En vigueur	Variation du droit de produire
AVR 2021	1,0 %
JUN 2021	1,5 %
DÉC 2021	-1,0 %
AVR 2022	2,0 %
OCT 2022	2,0 %
JAN 2023	2,0 %
SEP 2024	1,0 %
DÉC 2024	1,0 %
DÉC 2025	1,0 %

Évolution de la demande de produits laitiers au Canada¹

(période mobile de 52 semaines se terminant le 28 mars 2026)

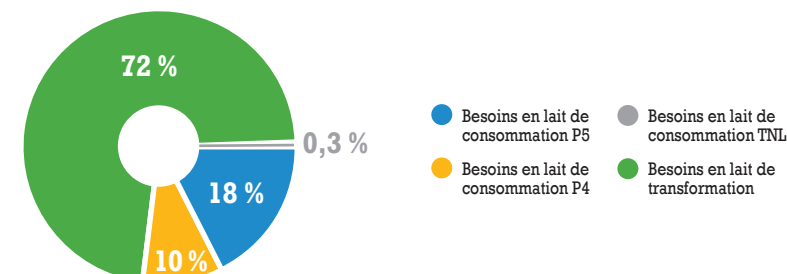


¹ Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total considérant les ventes en institutions.

Cette nouvelle présentation vise à simplifier la lecture des données. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la section « Statistiques » du site Internet lait.org.

Proportion des marchés du lait

(12 mois se terminant en mars 2026)



la famille
du lait

recettes
d'ici.com



PLAT PRINCIPAL

Bol-repas façon cheeseburger



25 min



15 min



4 portions

INGRÉDIENTS

CROÛTONS

- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre
- 2 pains à hamburger briochés, coupés en cubes

BŒUF HACHÉ

- 15 ml (1 c. à soupe) de beurre
- 800 g (1 3/4 lb) de bœuf haché maigre
- 5 ml (1 c. à thé) d'épices pour bifteck de Montréal
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) de paprika fumé

SAUCE SPÉCIALE

- 125 ml (1/2 tasse) de mayonnaise
- 30 ml (2 c. à soupe) de yogourt nature
- 15 ml (1 c. à soupe) de moutarde jaune
- 15 ml (1 c. à soupe) de ketchup
- 30 ml (2 c. à soupe) de relish
- 5 ml (1 c. à thé) de sel à l'ail
- 80 ml (1/3 tasse) de fromage Le Petit Crémeux
- 1 L (4 tasses) de laitue iceberg, hachée
- 250 ml (1 tasse) de tomates cerises, coupées en deux
- 60 ml (1/4 tasse) d'oignons blancs, hachés
- 8 tranches de cornichons

PRÉPARATION

Croûtons

1. Dans une poêle antiadhésive de taille moyenne, à feu moyen-vif, faire fondre le beurre. Ajouter les cubes de pain. Faire dorer en remuant souvent pendant 5 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient croustillants à l'extérieur tout en demeurant moelleux à l'intérieur. Transférer les croûtons dans une assiette.

Bœuf haché

2. Dans une grande poêle antiadhésive, à feu moyen-vif, faire fondre le beurre. Ajouter la viande, les épices pour bifteck et le paprika. Faire cuire en remuant souvent et en défaisant la viande pendant 8 minutes ou jusqu'à ce qu'elle perde sa couleur rosée et qu'elle soit légèrement dorée. Retirer du feu.

Sauce

3. Mettre tous les ingrédients de la sauce spéciale à hamburger dans un petit bol. Bien mélanger.

Assemblage

4. Mettre le fromage dans un petit bol pouvant aller au four à micro-ondes, le faire chauffer pendant 15 secondes ou jusqu'à ce qu'il soit coulant. Mélanger.
5. Dans quatre bols peu profonds, répartir côte à côte les croûtons, la viande, la laitue, les tomates, les oignons et les cornichons.
6. Verser le fromage fondu sur la viande. Verser la sauce sur le reste du contenu des bols.



Pour éviter que l'emmental ne perde ses trous

Depuis quelques années, les fromagers suisses font face à un problème inattendu: il y a de moins en moins de trous dans l'emmental. Des travaux scientifiques ont permis d'élucider le mystère. Contrairement à une idée largement répandue, la formation de trous ne dépend pas uniquement de l'action des bactéries lors de la fermentation. Les cavités se créent grâce à des microparticules naturelles, comme la poussière de foin, qui servent de points d'ancrage aux bulles de gaz.

Quand la traite se faisait à la chaudière, les poussières de foin présentes dans l'air se déposaient aisément dans le lait, mais les méthodes de traite plus modernes et hygiéniques limitent aujourd'hui leur présence. Résultat: des meules de plus en plus uniformes, privées de leurs cavités emblématiques.

Après un long processus judiciaire, les fromagers suisses ont obtenu l'autorisation d'ajouter de la poudre de foin dans le lait pour recréer les conditions de production d'autrefois et garder la signature visuelle qui fait la renommée de ce fromage. Au départ, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) avait refusé de modifier le cahier des charges de l'appellation d'origine protégée (AOP) Emmental. C'est le tribunal administratif fédéral qui a rendu la décision finale.

Sources: rts.ch et
agrarforschungschweiz.ch

Il n'y a pas que les vaches qui réagissent à la musique

Imaginez des fromages qui écoutent *Stairway to Heaven* de Led Zeppelin. Ce n'est pas une blague, mais bien une expérience sérieuse réalisée par des fromagers suisses. Dans une cave d'affinage, les meules de fromage sont reliées individuellement à un système sophistiqué de haut-parleurs qui leur diffuse de la musique pendant des semaines. Certains fromages écoutent Bob Marley, d'autres Eminem. Le son et les vibrations stimuleraient les bactéries des fromages et auraient, semble-t-il, une influence sur leur goût. Le style de musique apporterait même des profils aromatiques différents! Après une séance de dégustation, des experts ont tranché: c'est le hip-hop qui fait le meilleur fromage.

Source: Un monde à part, RTBF



Du perméat de lait pour faire voler des avions

Une technologie développée en Ontario par la Dairy Distillery pour fabriquer de la vodka à partir de perméat de lait a inspiré une coopérative de producteurs laitiers du Michigan. Leur objectif: produire de l'éthanol avec du perméat de lait pour alimenter les avions. Ce projet d'envergure pourrait permettre non seulement de limiter les rejets de l'industrie, mais aussi de diversifier et d'augmenter les revenus des producteurs. Cet éthanol a également un avantage de taille: une empreinte environnementale plus faible que celle laissée par la production de maïs.

Convaincu de la rentabilité du biocarburant, le regroupement américain a investi des dizaines de millions de dollars, notamment pour la construction d'une usine, et a déjà un transporteur aérien prêt à acheter le produit.

Il n'y a pas que nos voisins du sud qui veulent produire du biocarburant. Plus près de chez nous, la coopérative ontarienne Gay Lea Foods s'intéresse aussi à la production de l'éthanol à partir de perméat de lait. Considéré comme un résidu sans grande valeur, le perméat de lait pourrait donc bien devenir une ressource énergétique rentable. Une histoire à suivre!

Source: La Semaine verte

PROTÉGEZ VOTRE LAIT ET AYEZ LA PAIX D'ESPRIT

Soyez connecté et voyez en temps réel l'état de votre système et quantité de lait avec la **NOUVELLE HIPERFORM PLUS** de Mueller!

MUELLER

PANNEAU HIPERFORM PLUS

- Communication internet
- Permet de connaître la quantité de lait
- Gérer la réfrigération



UNITÉS DE REFROIDISSEMENT

- Puissance variable
- Anti-glace
- Installation extérieur ou intérieur

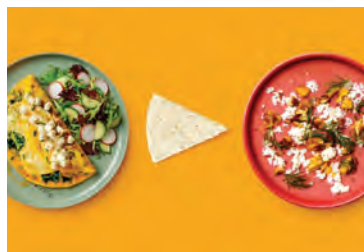




Fromages d'ici et *Les Chefs!*

Encore cette année, Fromages d'ici renouvelle son engagement envers la relève culinaire en commanditant la 15^e édition de l'émission *Les Chefs!* et en remettant une bourse de 10 000 \$ aux finalistes de l'émission.

En complément du partenariat télé, Fromages d'ici propose une série web de 3 épisodes, disponible sur ICI Tout.tv, mettant en lumière la polyvalence des fromages d'ici en compagnie de la cheffe Colombe St-Pierre et de trois anciens candidats et chefs de l'émission. Au menu, les fromages qu'ils aiment déguster et cuisiner : le brie et le camembert avec Luca Cianciulli, le cheddar avec Camilo Lapointe-Nascimento et le gouda avec Minh Phat.



Les relevés de paiement du lait disponibles sur l'extranet

Depuis la mi-avril, les relevés de paiement du lait sont disponibles en ligne sur l'extranet des producteurs.

Pour les télécharger, il faut :

- Accéder à la section «Sommaire du paiement/ Sommaire sur ma paie»
- Cliquer sur le fichier désiré dans le tableau «Relevés de paiement», situé au bas de la page

Les documents sont disponibles rétroactivement à partir de janvier 2026 et peuvent être imprimés au besoin. Cela ne concerne que les producteurs dont le relevé de paiement du lait est produit par Les Producteurs de lait du Québec, Nutrinor coopérative et Avantis Coopérative. Il est à noter que l'envoi postal des relevés de paiement du lait cessera complètement au cours des prochaines semaines.

Subvention disponible pour l'installation de panneaux solaires

Hydro-Québec a fait l'annonce d'un nouvel appui financier destiné à soutenir les clients résidentiels et affaires qui veulent installer des panneaux solaires. L'aide financière est de 1 000 \$ par kW installé, couvrant jusqu'à concurrence de 40 % des coûts admissibles d'un projet, soit environ 45 000 \$ pour une entreprise. Par cette initiative, la société d'État veut aider ses clients qui souhaitent devenir autoproduiteurs à réduire la période de retour sur investissement qui est présentement de 25 à 30 ans, à environ 10 à 12 ans.

Les clients affaires peuvent adhérer à une option

tarifaire qui permet d'injecter leur surplus d'électricité sur le réseau d'Hydro-Québec et d'obtenir en échange des crédits sous forme de kilowattheures pouvant être consommés plus tard.



Journée additionnelle – mai 2026

Les offices des provinces de P5 ont convenu d'émettre une journée additionnelle à tous les producteurs pour le mois de mai 2026. Cette journée est non cumulative. Le tableau des journées additionnelles est disponible sur l'extranet des producteurs dans la section « Production et quota ». Cette décision, tout comme les changements à la politique de paiement SNG/G, vise à combler le marché croissant de la protéine qui nécessite des volumes de lait additionnels. La production actuelle permet déjà de répondre au marché de la matière grasse.

Journées additionnelles de production 2026	Lait régulier Total	Lait biologique Total
Janvier		
Février		
Mars		
Avril		
Mai	1	1
Juin		
Juillet		
Août	1	1
Septembre	1	1
Octobre	1	1
Novembre	1	1
Décembre		
Total	5	5

N. B. – Version du 28 avril 2026. En cas de disparité entre ce tableau et la version présentée sur l'extranet des producteurs, le tableau disponible sur l'extranet a préséance.

Nouveau régime de cotisation de l'UPA

Dans le cadre du projet de nouveau régime de cotisation, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a envoyé une demande de déclaration de palier de revenus à tous les producteurs et productrices agricoles du Québec. Une lettre et un code secret unique ont été envoyés par la poste, celui-ci permettant d'accéder à la plateforme de déclaration en ligne. Le tout doit être fait avant le 30 juin 2026.

Rapport des progrès proAction et développement durable 2025

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont rendu publique l'édition 2025 du Rapport des progrès proAction et développement durable. Le rapport présente une mise à jour sur les activités de proAction, la valeur de proAction, les nouveaux outils de communication et les faits saillants des différents volets. Le rapport donne également un aperçu des progrès réalisés en développement durable dans le secteur laitier.



COMME RIEN D'AUTRE

SILO-KING®

★ CONÇU ET PRODUIT PAR AGRI-KING

★ INGRÉDIENTS EXCLUSIFS ★ LABORATOIRE DE R&D À L'INTERNE

★ PLUS DE 55 ANS DE SUCCÈS

HOWICK, QC
Dustin Cullen
(514) 617-5688

SAINT-HYACINTHE, QC
Les Moulées Bellifrance
(450) 888-7811

WINDSOR, QC
Agri-Service St-Laurent
(819) 388-5815

SAINT-ODILON, QC
Marco Pouliot
(418) 222-3044

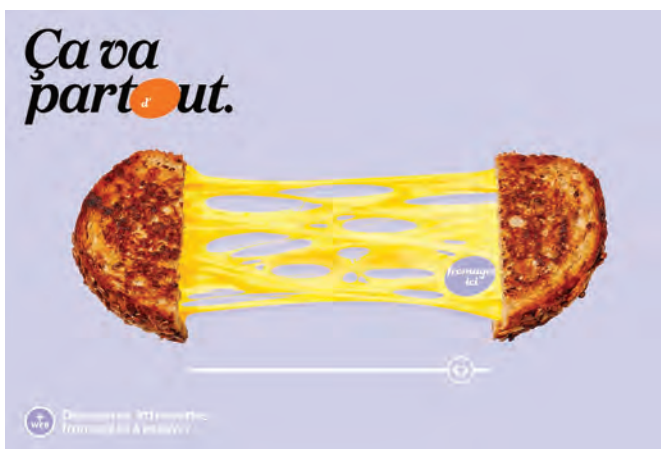
SAINT-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE, QC
Jérôme Lemay
(418) 569-9670

231973

« Fromages d'ici: ça va partout »

Fromages d'ici déploie une nouvelle campagne consacrée à la valorisation des fromages de chez nous. Cette initiative illustre leur grande polyvalence dans les assiettes grâce à une série de vignettes vidéo décadentes. Conçues pour inspirer les consommateurs, celles-ci mettent à l'avant-plan les fromages du Québec à travers des recettes aussi gourmandes qu'équilibrées, du déjeuner jusqu'aux fringales de fin de soirée.

Au cœur de cet élan marketing s'articulent un message vidéo de 60 secondes, de l'affichage en lieu de vente, des activations numériques, des alliances clés avec des influenceurs culinaires et une kyrielle de contenus destinés aux médias sociaux. Le site Recettes d'ici est mis à l'honneur, car les recettes présentées dans les vidéos en sont grandement inspirées.



CONCEPTION
Reproduction - Animal

Nos tests

- Gestation (Lait et Sang)
- Leucose
- *Salmonella* Dublin
- Néospora

NOUVEAU

Test de gestation à la ferme
DG-Blue Eyes®

418 838-0772 | 888 798-7285 | info@conception-animal.com
www.conception-animal.com

222157

E.K.K.A INC.
INSTALLATION E.K.K.A INC.

DCC Waterbeds®

LE CONFORT ULTIME POUR VOS ANIMAUX
BIEN-ÊTRE • CONFORT • PERFORMANCE

DISTRIBUTEUR DE CONFIANCE
MAURICIE
BOIS-FRANC
CENTRE-DU-QUÉBEC

231619

COMFORT SUPÉRIEUR
Réduit le stress et augmente le gain

SANTÉ DES PATTES
Moins de blessures et d'inconfort

DURABILITÉ EXCEPTIONNELLE
Conçu pour résister à l'usure du temps

HYGIÈNE ET FAUCES D'ENTRÉE
Surface imperméable et non absorbante

promat PRODUIT DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

FIER DISTRIBUTEUR DANS LA MAURICIE, LE BOIS-FRANC ET LE CENTRE-DU-QUÉBEC

SANS FRAIS
1-877-330-4174

Eric Tourigny
Directeur / Confort
(819) 806-0419

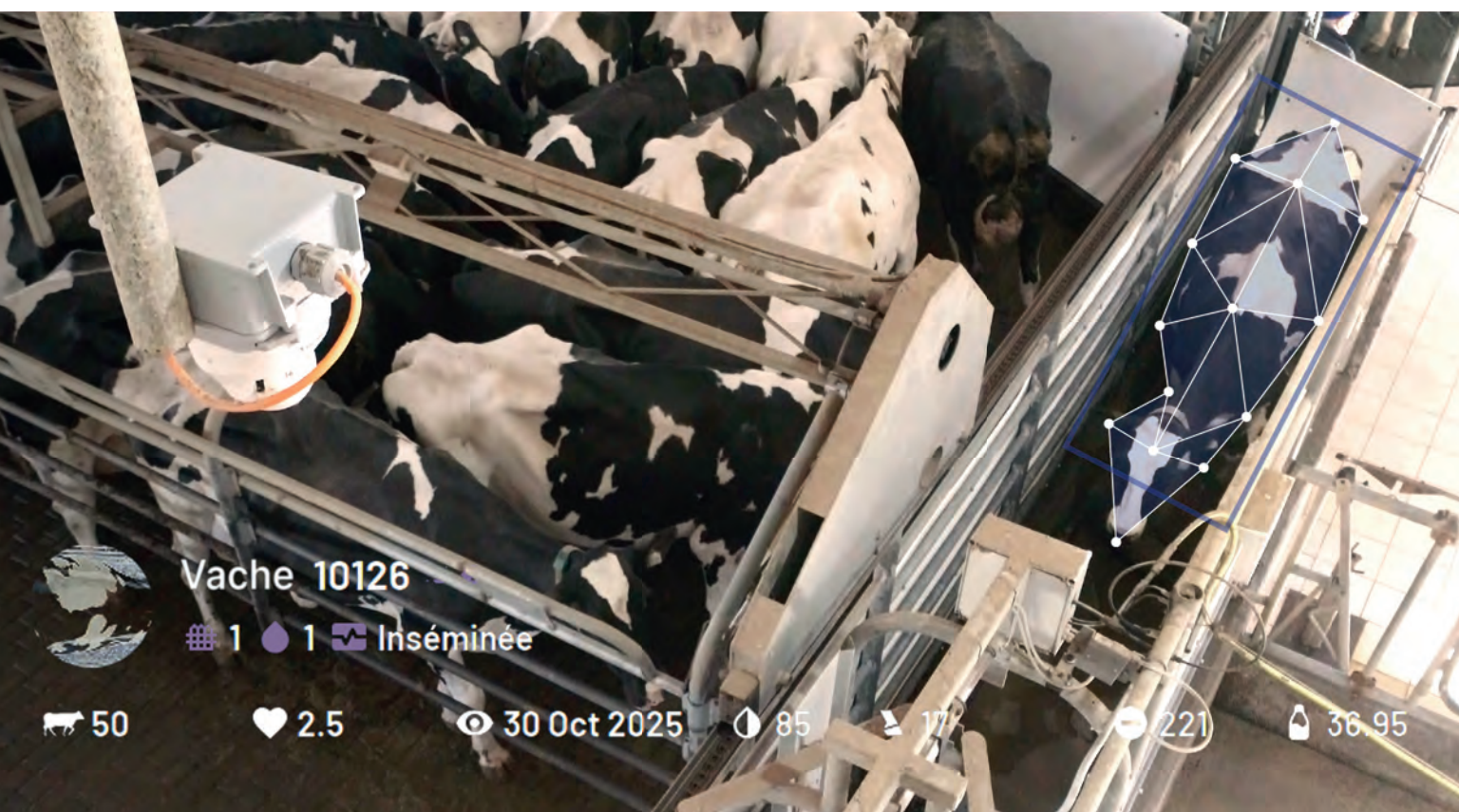
Alexandre Meunier
Directeur / Gestion
(819) 388-6084

installationekka@gmail.com

L'IA au service du bien être animal

Vos vaches vous parlent. CattleEye les comprend.

Chaque pas, chaque mouvement compte. CattleEye analyse vos vaches en continu pour repérer les premiers signes de boiterie ou de stress. Moins de risques, plus de productivité. Parce qu'un troupeau en santé, c'est une ferme qui prospère.



Caméra



Animal



Identification



Comportement



Analyse

CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
St-Léon-le-Grand 819 228-5694
St-Marc-des-Carières 418 268-8103

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

**ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAÉTAN THÉBERGE INC.**
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville, Secteur Yamaska/
Nicolet 819 752-6585

Mario Morency, rep.
St-Prime 418 693-9192

Pierre-Luc Boucher, rep.
Chicoutimi 418 944-5353

Dominique Jaton, rep.
Coaticook 1 819 804-8444

Daniel Brisebois, rep.
Mont Laurier 1 819 440-5758

LAIT'QUIP SCOTT INC.
St-Paul d'Abbotsford,
Secteur St-Hyacinthe/ Varennes
Verchères 450 378-1082
Secteur St-Jean/ Iberville
450-346-4075

RAYMOND BIRON INC.
St-Elphège 450 568-2250
Dany Poulin Enr., représentant
St-Hyacinthe 450 223-9387

**R. OUELLET ÉQUIPEMENT
DE FERME INC.**
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
Cell. 450 521-6488

Laurence Asselin, AGR.
Spécialiste en gestion
de troupeau et hygiène
Cell. 819-996-2661

Sébastien Justras
Gérant de territoire QC
Cell. 873-996-9525

GEA Enginee
for a bet
world.



GEA Farming - Québec



geafarming_ca



GEA Farming Canada -
GEA Agriculture Québec



PRÊT À RECYCLER?

La préparation fait toute la différence.



✓ **VIDER ET RINCER
LES CONTENANTS**

✓ **VIDER LES SACS**



BALAYEZ CE CODE
pour trouver un point de dépôt
et les étapes de préparation.

agrireкуп.ca |  
877-622-4460 • info@agrireкуп.ca


agrireкуп